

Projet d'agglomération du Coude du Rhône (PA4)

Soirée information population – 13 septembre 2021



©ARVr – Romain Fournier, 2021

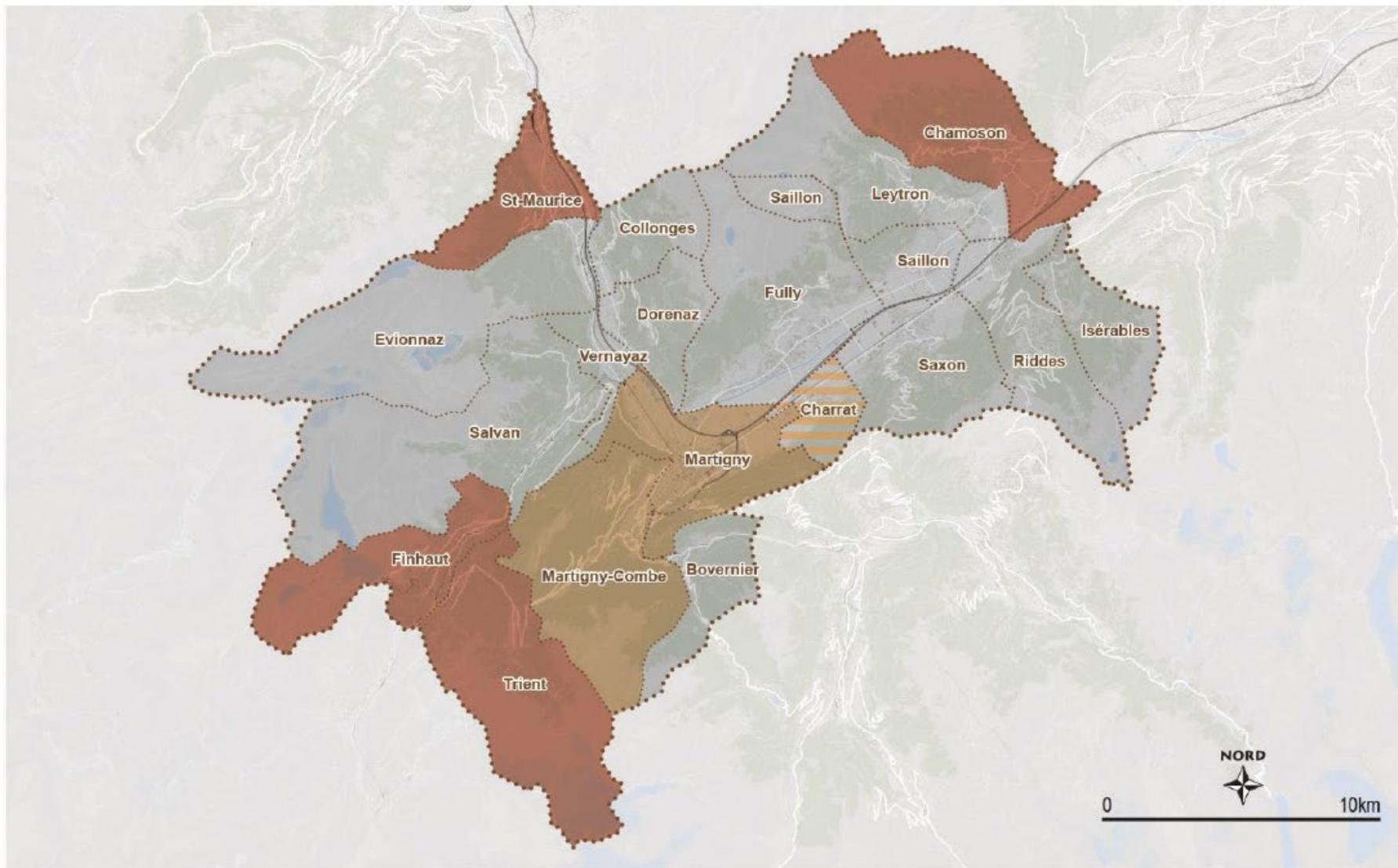


► **Mot de Bienvenue**
Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz
Présidente de la Ville de Martigny



► **Mot de Bienvenue**
M. Bernard Monnet
Préfet du district de Martigny et Président
du comité de pilotage (COPIIL)





Infographie Cîtec 2019

Légende:

..... Limites communales

..... Périimètre projeté du PDi

■ Communes intégrées dans la pré-étude

■ Nouvelles communes du périmètre rajoutées suite à la pré-étude

■ Communes du périmètre VaCo de la Confédération (Charrat intégré suite à la fusion avec Martigny au 1er janvier 2021)



► Mot de Bienvenue

- A 15 ans :
- 17'000 emplois



<https://www.vedura.fr>

- 39'000 habitants



<https://www.courroux.ch/>



► **Mot de Bienvenue**

- **Vision du projet**
- **Prochains développements :**
 - **Conférence de presse et signature du projet – Demain 14.09 le matin**
 - **Dépôt à Berne – Demain 14.09 l'après-midi**
- **Remerciements**



► **Présentation du projet**

M. Romain Fournier

Chef de projet

1. Introduction – Planification territoriale
2. Programme des agglomérations de la Confédération
3. Projet d'agglomération du Coude du Rhône (PA4)
4. Quelques exemples de mesures
5. Conclusions et questions



COMMENT OCCUPER CE TERRITOIRE DE MANIÈRE EFFICACE ET DURABLE ?



➤ **L'urbanisation**

➤ **La mobilité**

➤ **L'environnement et le paysage**



► 1 | Introduction | Aménagement territoire

Coordonner ces 3 domaines :

- L'urbanisation
- La mobilité
- L'environnement et le paysage



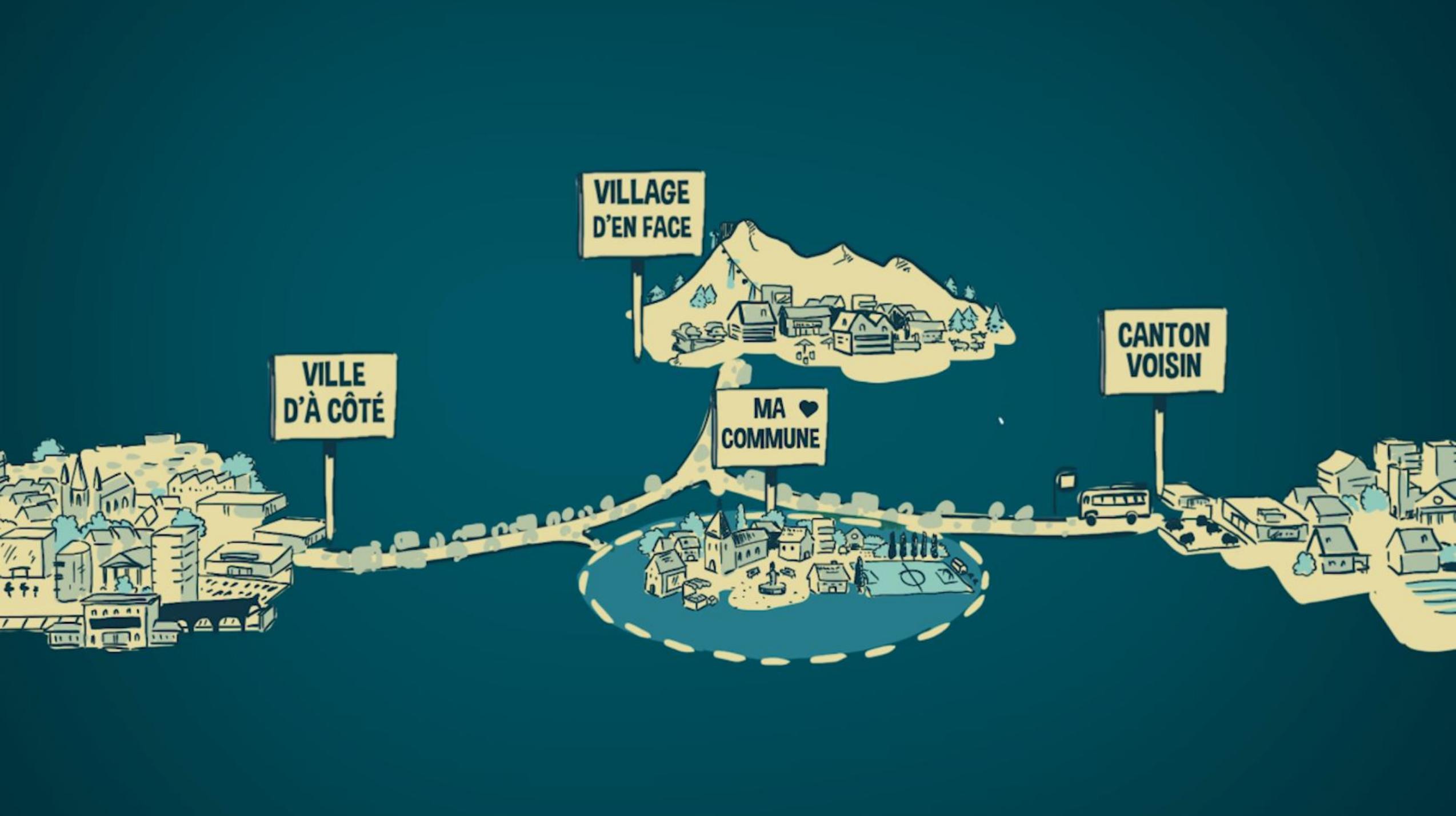
▶ 1 | Introduction | Constat

Différentes échelles de réflexions :



MA ♥
COMMUNE





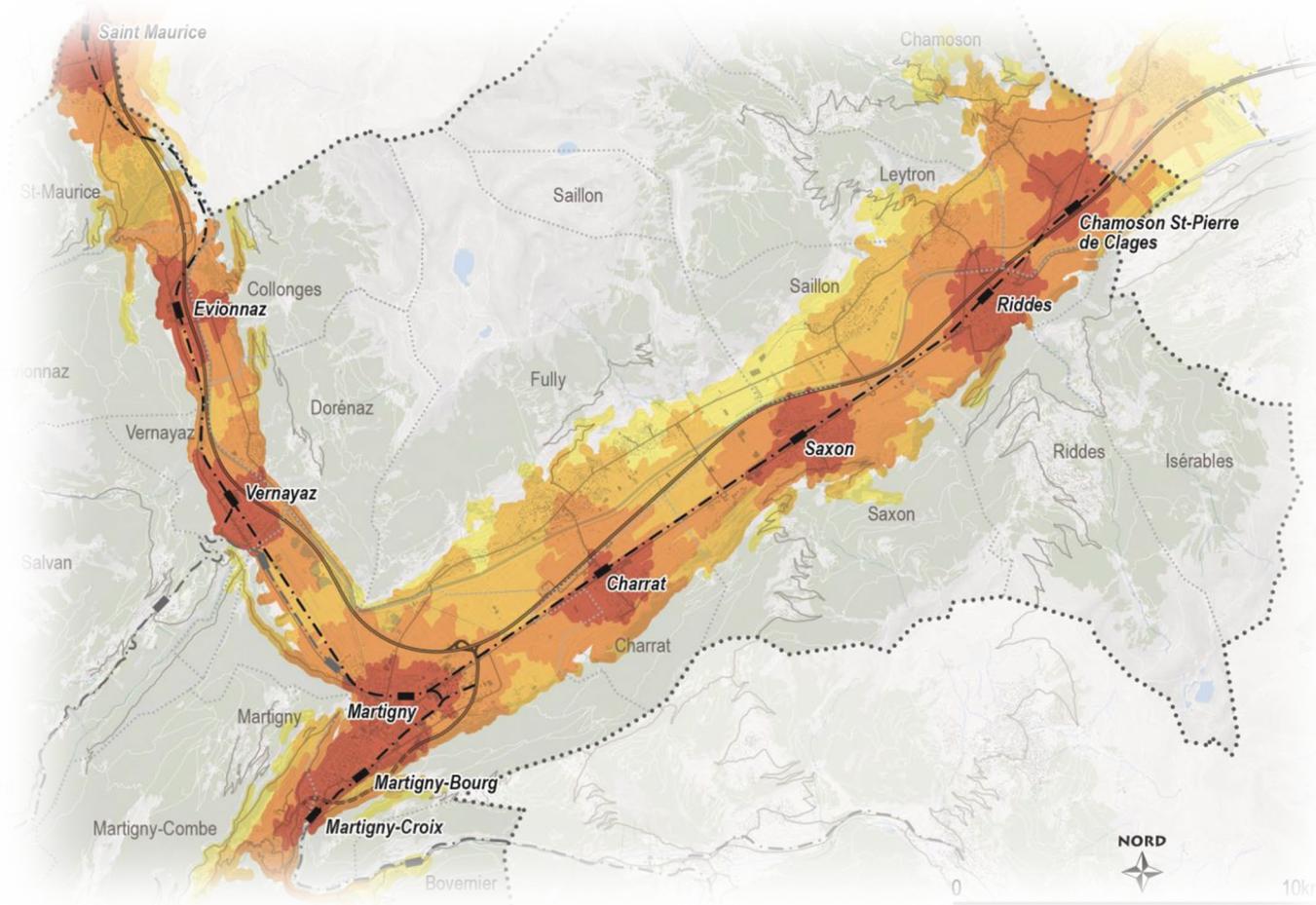
VILLAGE
D'EN FACE

VILLE
D'À CÔTÉ

MA ♥
COMMUNE

CANTON
VOISIN

1 | Introduction | Constats



Territoires
interconnectés...

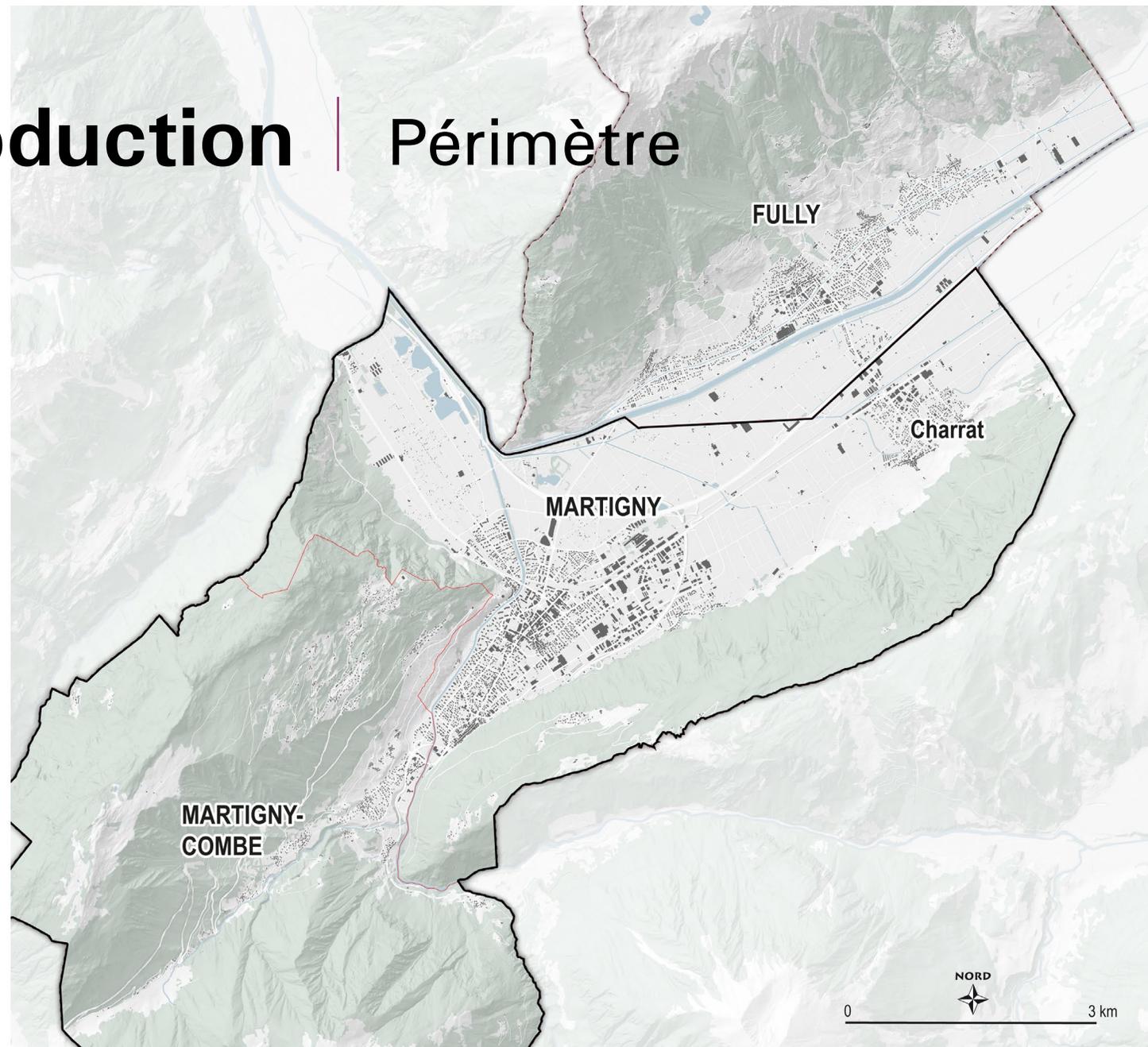
Mobilité
croissante...

= > ***Périmètres
fonctionnels !***





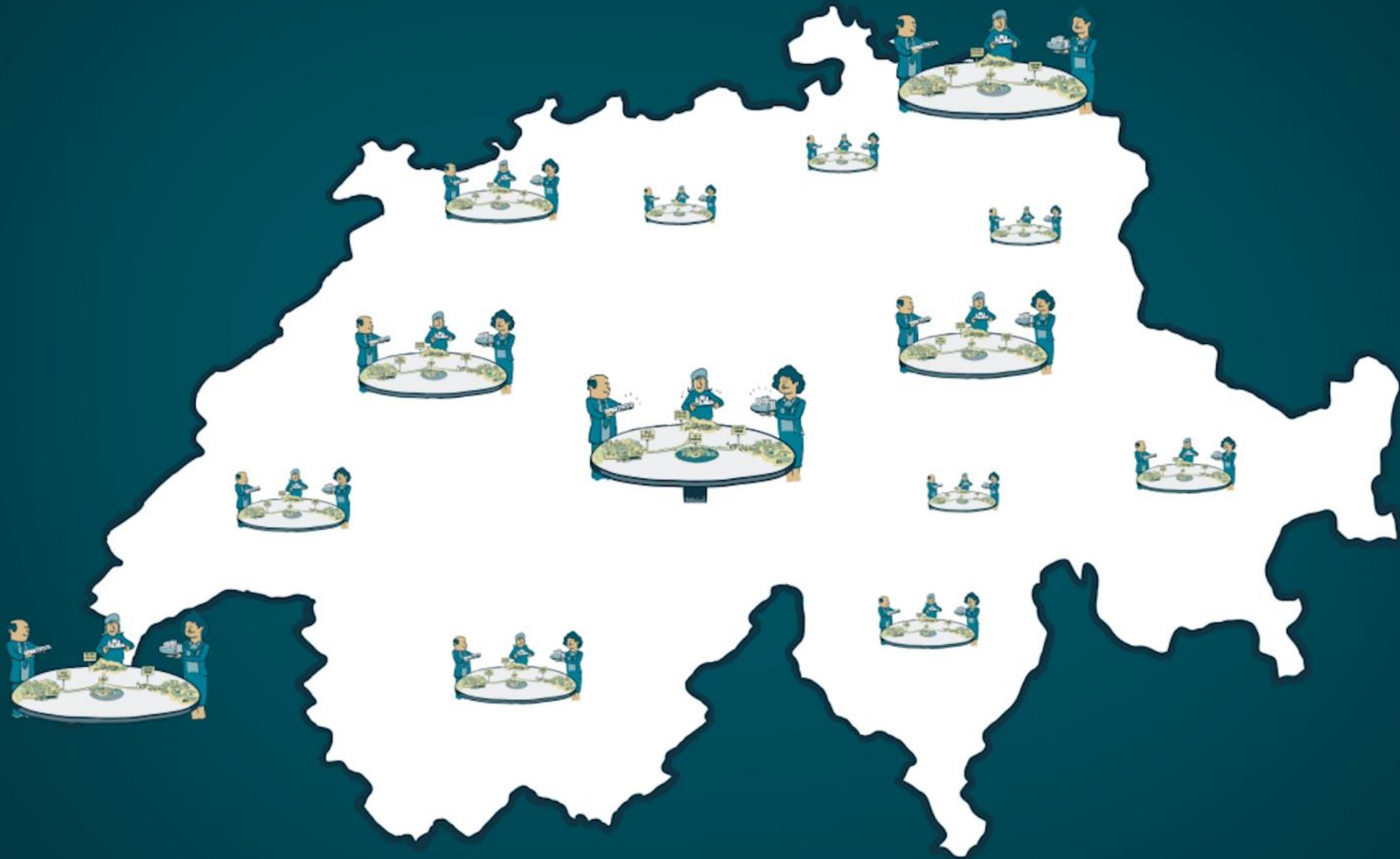
1 | Introduction | Périmètre



-  Périmètre VACO
-  Périmètre fonctionnel
-  Limite communale

Infographie Citec / nomad 2021
V1, 15.03.2021





▶ 2 | Programme des agglomérations CH

Tendances et défis de l'aménagement du territoire



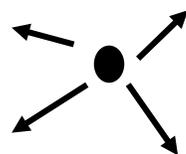
Vieillesse de la population
et autres défis démographiques



Sous-capacité
des infrastructures de transport



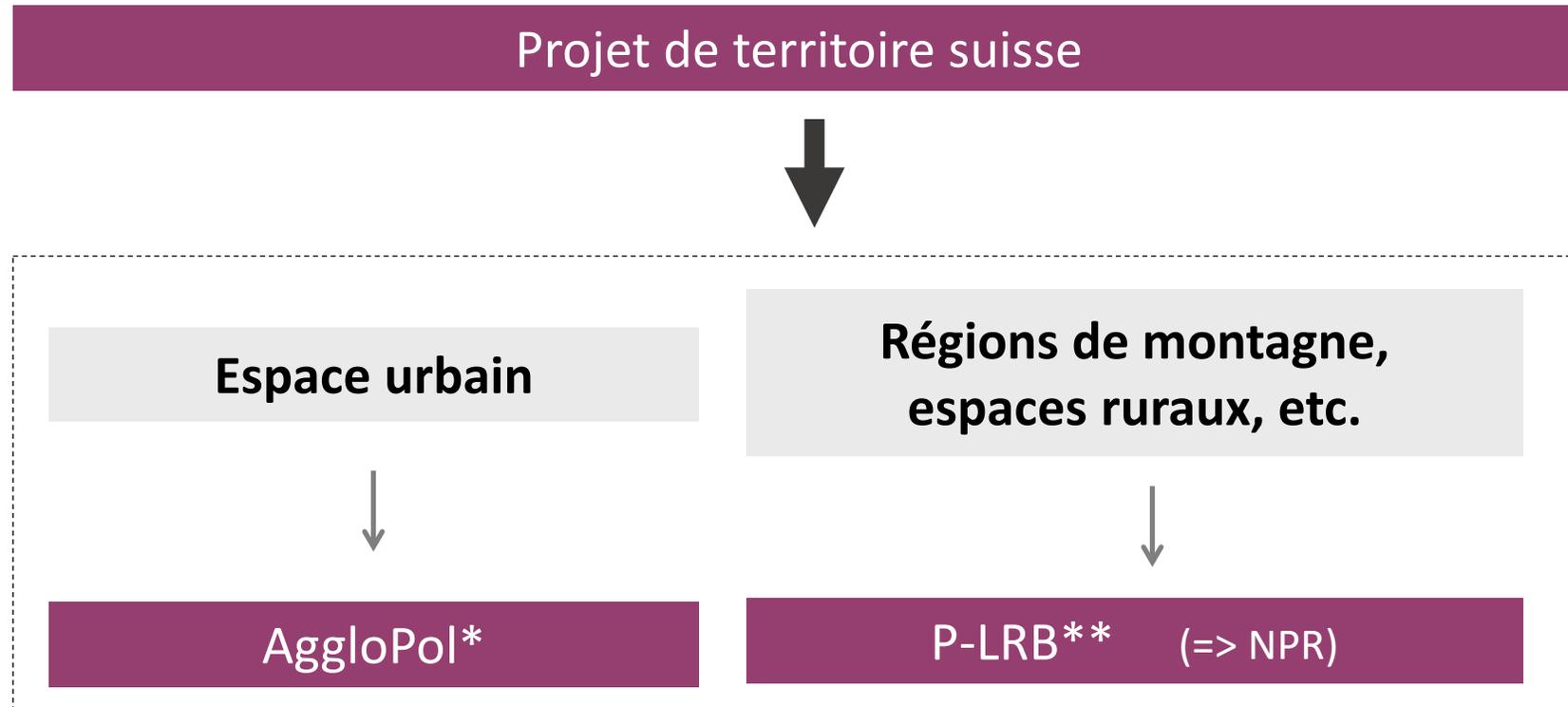
Réchauffement
climatique et problèmes environnementaux



Développement urbain
et pression sur le paysage et les zones naturelles



► 2 | Programme des agglomérations CH



* *Politique des agglomérations 2016+*

** *Politique pour les espaces ruraux et les régions de montagnes*



► 2 | Programme des agglomérations CH

Historique et objectifs

La **Politique des agglomérations** a débuté en 2001 par la Confédération.

Constat : Le volume élevé du trafic dans les agglomérations **ne pourrait être maîtrisé que si la Confédération cofinçait davantage les projets de transport des cantons et des communes**

Objectifs à long terme :



Coordination de 3 domaines :

► 2 | Programme des agglomérations CH

Fonds

Fonds d'infrastructure mis en place au début des années 2000.

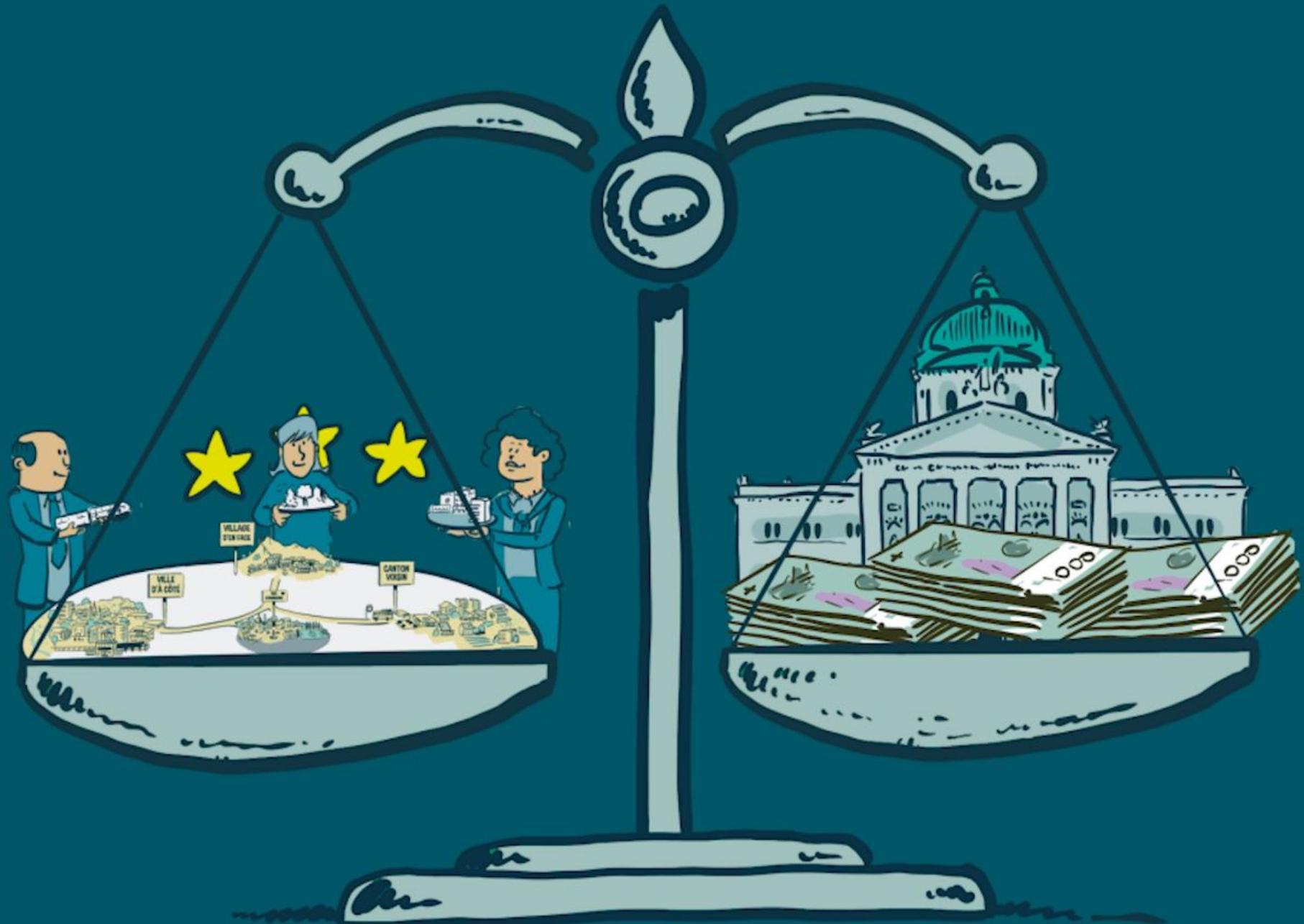
En 2018, fonds de durée indéterminée à savoir le «fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA)».

La Confédération **participe financièrement** à des projets dans les villes et les agglomérations liés aux **infrastructures de transport**.



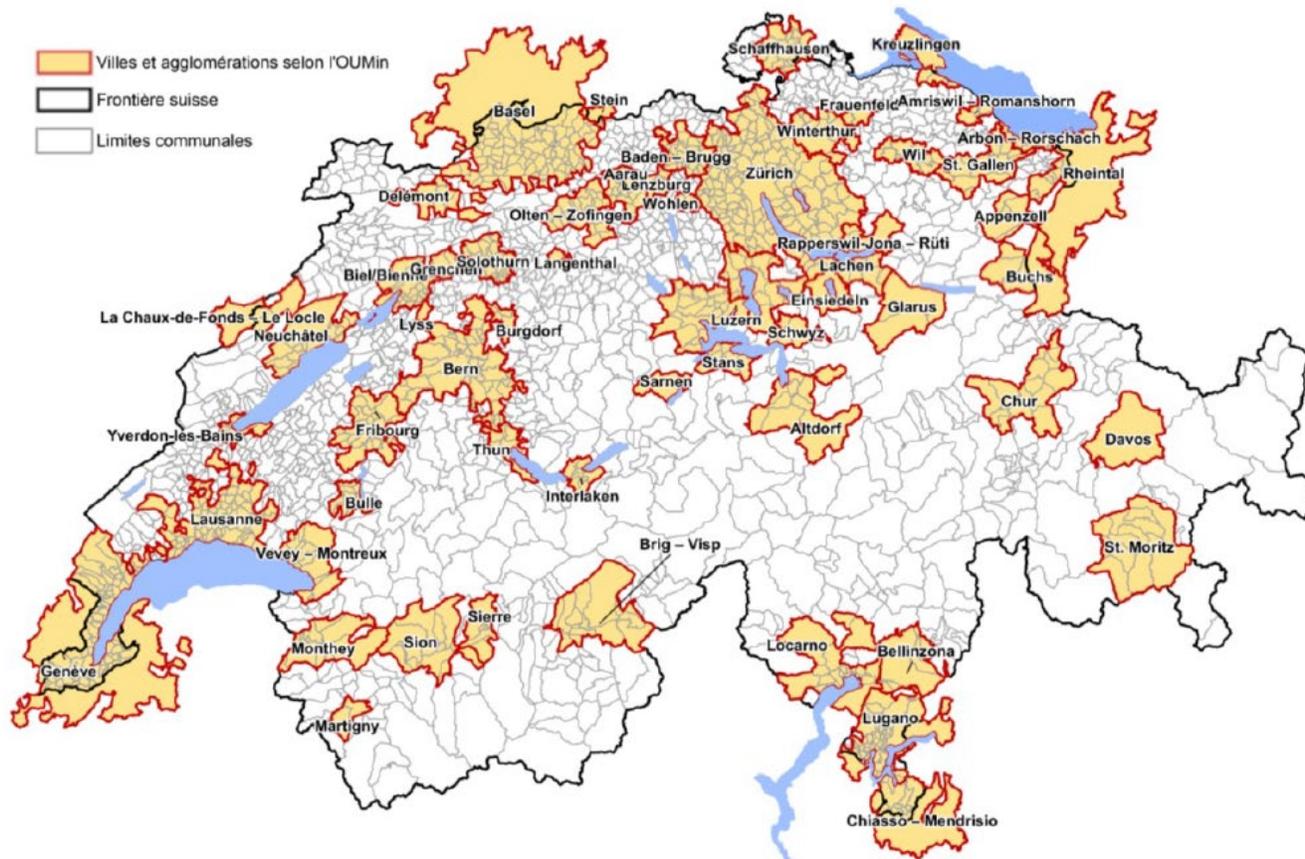
...à condition de déposer un projet d'agglomération répondant aux exigences de la CH





2 | Programme des agglomérations CH

CARTE DES PÉRIMÈTRES DES AGGLOMÉRATIONS ET DES VILLES SELON LA LISTE VACo



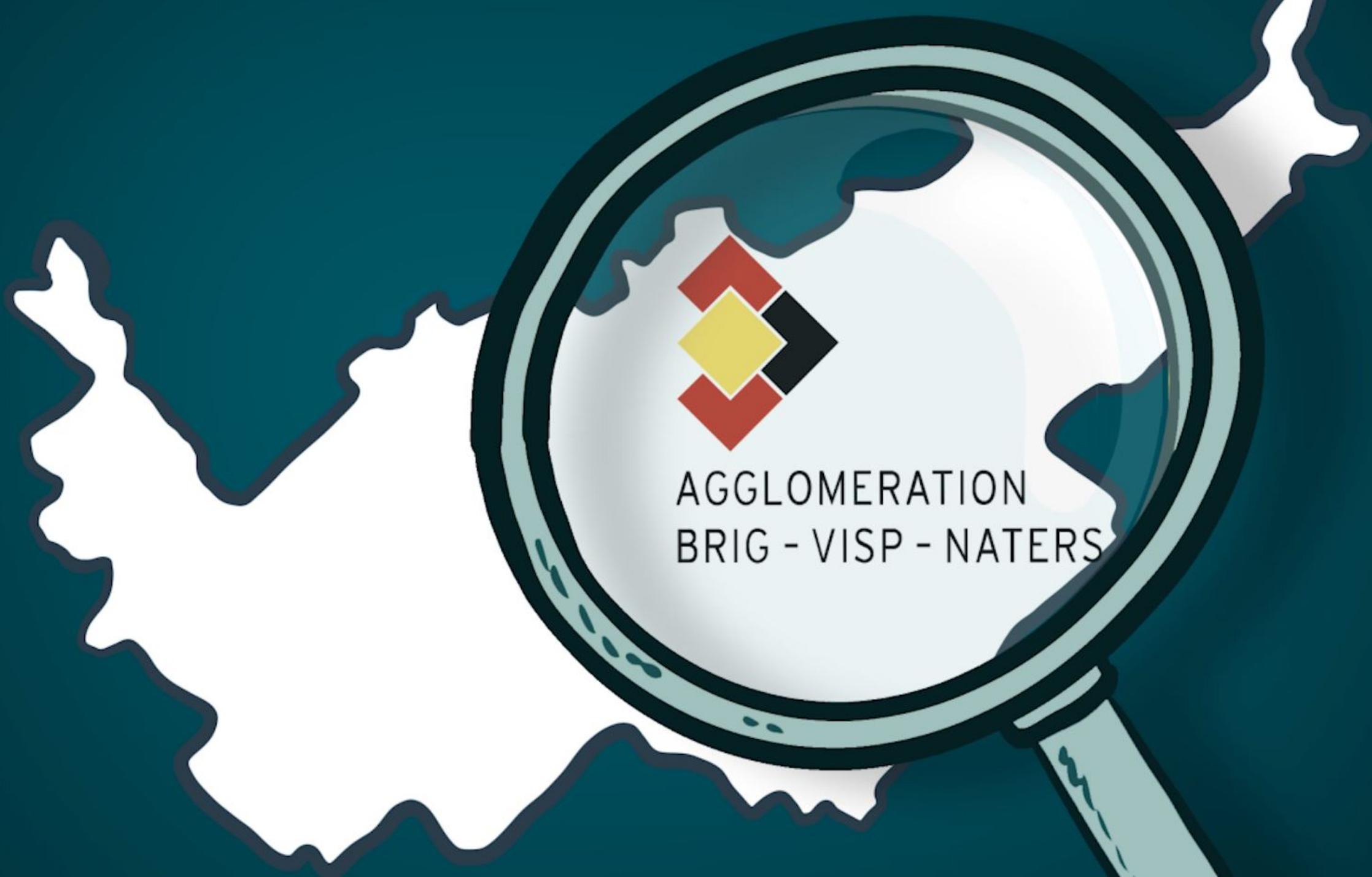
Périmètre VACo

Périmètres ayant droit aux contributions de la Confédération

Sources: INFOPLAN-ARE, GEOSTAT-OFS, swisstopo | Etat au 01.01.2018

© ARE





AGGLOMERATION
BRIG - VISP - NATERS

The logo consists of a white map outline of the Valais region on a dark teal background. A magnifying glass with a light teal frame and handle is positioned over the map. Inside the lens, the word 'agglo' is written in a purple, lowercase, rounded font. Below it, the words 'VALAIS' and 'CENTRAL' are written in a grey, uppercase, sans-serif font, stacked vertically.

agglo

VALAIS
CENTRAL

The logo consists of a white, irregularly shaped map outline of the Chablais Agglo region, set against a dark teal background. A magnifying glass with a light teal handle and frame is positioned over the left side of the map. The lens of the magnifying glass is focused on a specific area of the map, where the text 'CHABLAIS' and 'AGGLO' is displayed. 'CHABLAIS' is in a bold, dark blue font, and 'AGGLO' is in a lighter blue font below it.

CHABLAIS
AGGLO



agglo | Coude du Rhône
Ensemble pour demain

3 | PA4 Coude du Rhône | Périmètre VACo

CARTE DES PÉRIMÈTRES DES AGGLOMÉRATIONS ET DES VILLES SELON LA LISTE VACo



Sources: INFOPLAN-ARE, GEOSTAT-OFS, swisstopo | Etat au 01.01.2018

© ARE

Lors du PA3, Martigny considérée comme Ville isolée...



Pour le PA4, le périmètre a évolué :
Martigny (et Charrat) + Martigny-Combe

Pour le PA5, le périmètre pourra encore évoluer



▶ 3 | PA4 Coude du Rhône | Périmètre du projet

Périmètre VACo

2 communes

Martigny et Martigny-Combe

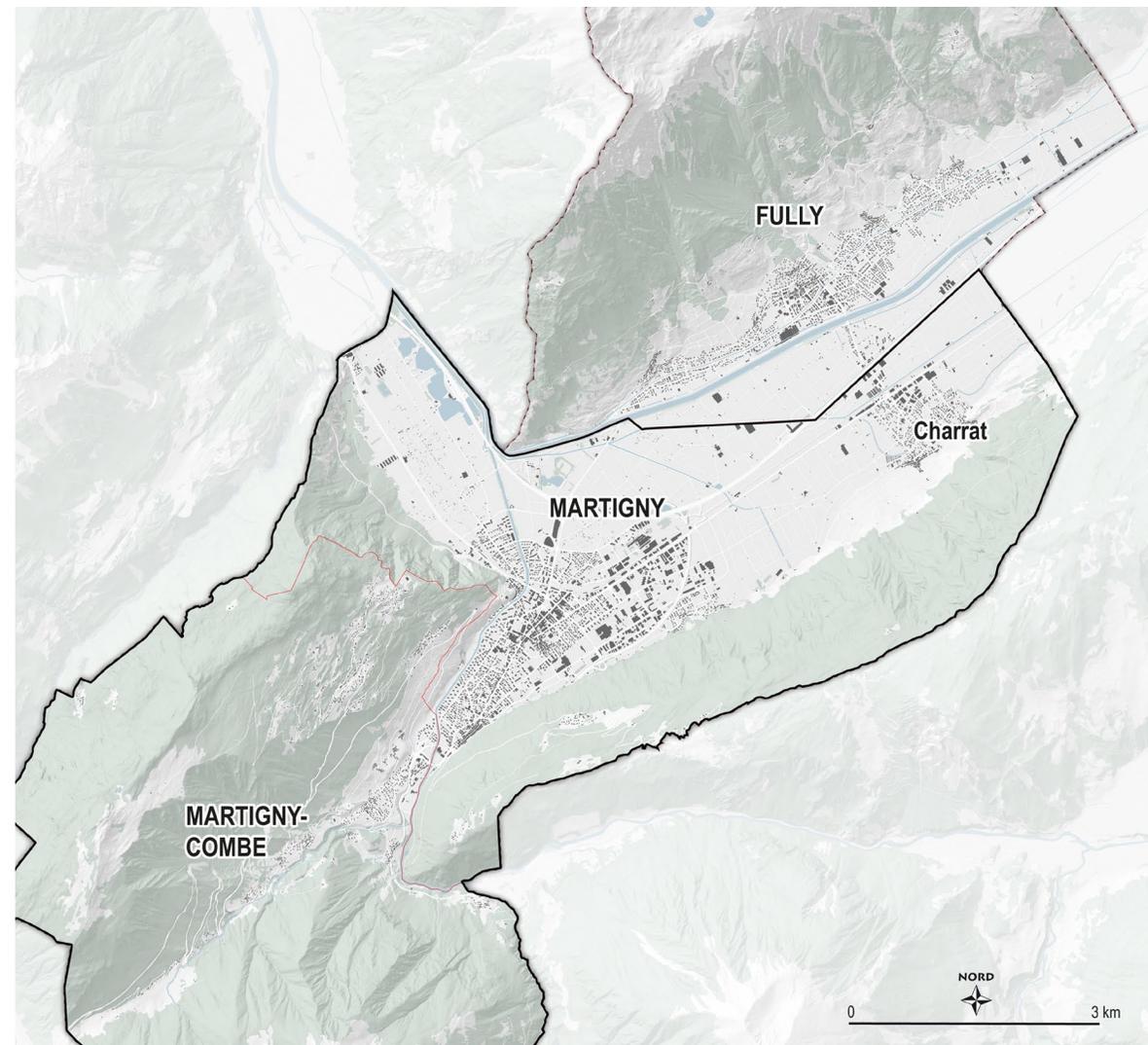
Périmètre fonctionnel

3 communes

Martigny
Martigny-Combe et
Fully

- ▭ Périmètre VACo
- ▭ Périmètre fonctionnel
- ▭ Limite communale

Infographie Citec / nomad 2021
V1, 15.03.2021



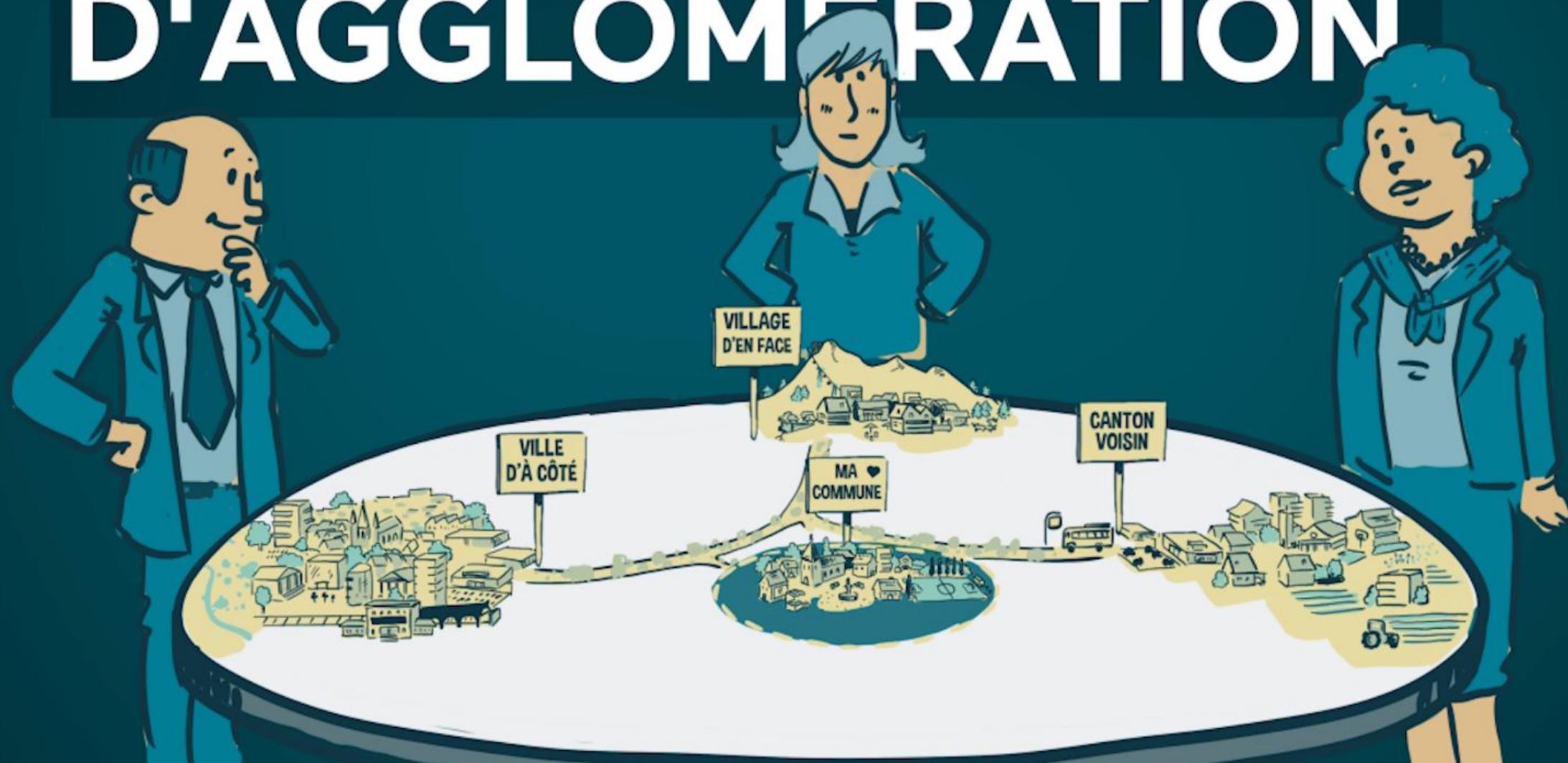
▶ 3 | PA4 Coude du Rhône | Montage du dossier



<https://www.revuegestion.ca/huit-obstacles-qui-freinent-la-reflexion-strategique>

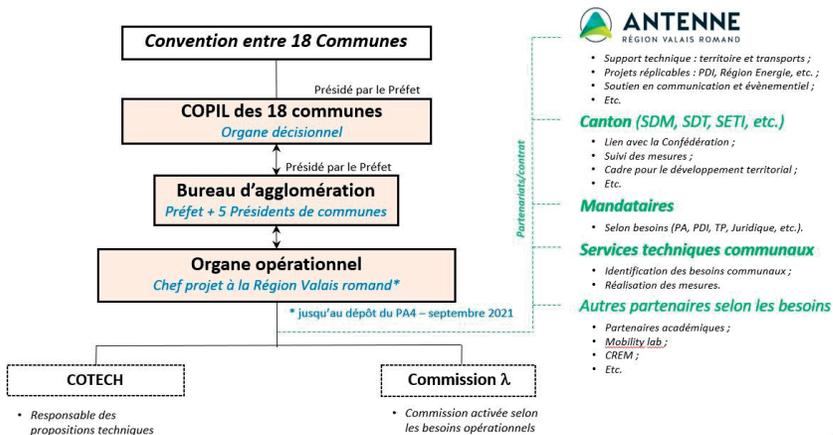


PROJET D'AGGLOMÉRATION

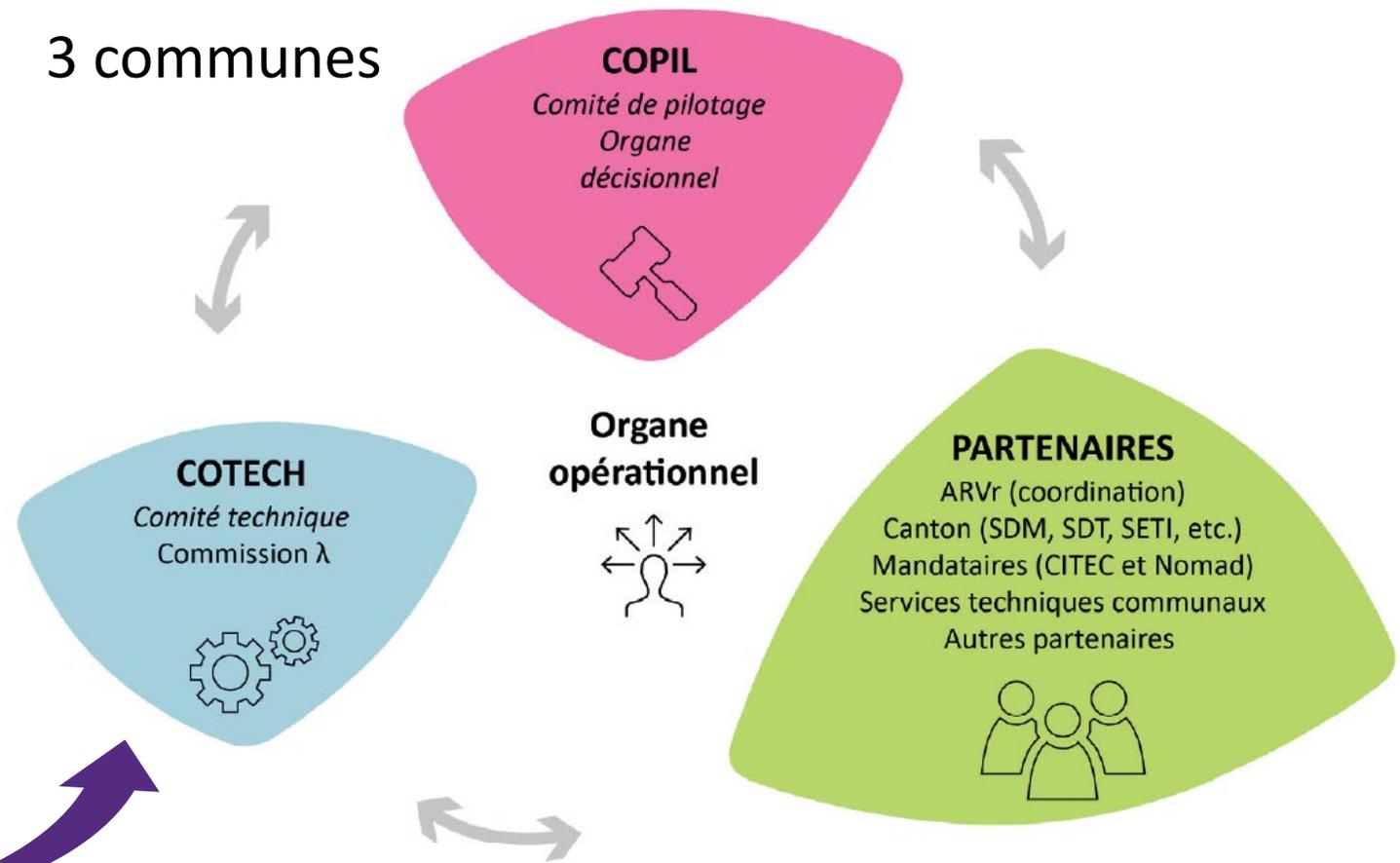


3 | PA4 Coude du Rhône | Gouvernance

18 communes



3 communes



▶ 3 | PA4 Coude du Rhône | Calendrier

Étapes réalisées

- ▶ **2020 : études du PA4** réalisées en capitalisant sur le PDi en cours de réalisation (diagnostic, vision, stratégies, etc.) – via bureaux CITEC et Nomad ;



▶ 3 | PA4 Coude du Rhône | Calendrier

Étapes réalisées

- ▶ **2020** : études du PA4 réalisées en capitalisant sur le PDi en cours de réalisation (diagnostic, vision, stratégies, etc.) – via bureaux CITEC et Nomad ;
- ▶ **Janvier et février 2021** : poursuite des études (notamment les mesures du projet) ;



▶ 3 | PA4 Coude du Rhône | Calendrier

Étapes réalisées

- ▶ 2020 : études du PA4 réalisées en capitalisant sur le PDi en cours de réalisation (diagnostic, vision, stratégies, etc.) – via bureaux CITEC et Nomad ;
- ▶ Janvier et février 2021 : poursuite des études (notamment les mesures du projet) ;
- ▶ Mars 2021 : Phase d'information à la population en ligne <https://agglo-coude-rhone.ch/>
Plus de 140 commentaires formulés ;



3 | PA4 Coude du Rhône | Calendrier



Communes

Carte

Mesures

A propos

Autour de chez vous

Agglomération Coude du Rhône

Les 3 communes du Projet d'agglomération (PA) et les 18 communes du Plan Directeur intercommunal (PDi) travaillent ensemble pour répondre aux nouveaux défis de l'aménagement du territoire et de la mobilité pour soutenir un développement harmonieux de la région du Coude du Rhône. Votre avis nous intéresse ! N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur les mesures proposées d'ici à la fin mars.

Communes concernées →

L'Agglo c'est quoi ? →



Les mesures autour de chez vous

Votre Lieu

Rechercher →



▶ 3 | PA4 Coude du Rhône | Calendrier

Etapes

- ▶ **Mai et juin 2021 : Consultation officielle auprès des communes et du canton et 2ème phase d'information à la population ;**
- ▶ **Juillet 2021 : Validation finale du PA par les communes et le canton ;**
- ▶ **Août 2021 : Impression et finalisation projet ;**
- ▶ **15 Septembre 2021 : Dépôt du PA auprès de la Confédération.**



▶ 3 | PA4 Coude du Rhône | Contenu

- ▶ Le PA Coude du Rhône traite de **3 domaines principaux** :
 - ▶ **L'urbanisation**
 - ▶ **La mobilité**
 - ▶ **L'environnement et le paysage**



ANALYSER

LA SITUATION DE DÉPART



► | Programme des agglomérations CH

Concrètement

Etude et diagnostic

Territoire, économie, démographie, mobilité, etc.

Aperçu et analyse de problématiques à une échelle régionale

Sur la base du Plan Directeur intercommunal notamment

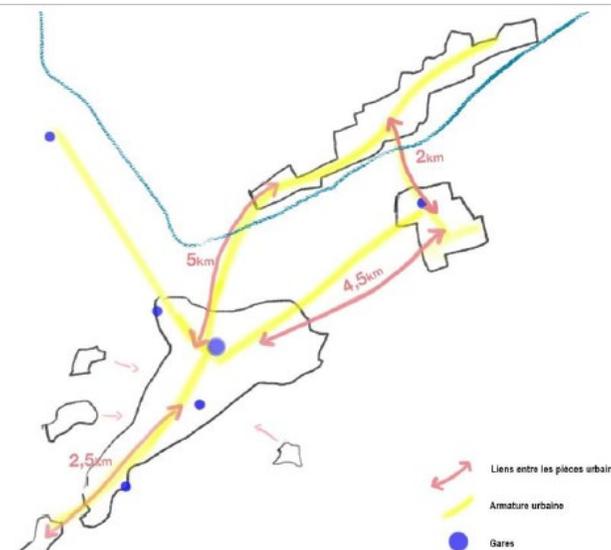


Figure 67 – Carte des PAZ harmonisées, selon PAZ communaux, 2020

Affectation des zones

-  Zone centre: vieux village-vieille ville
 -  Zone centre: centre ville
 -  Zone d'habitation haute densité
 -  Zone d'habitation moyenne densité
 -  Zone d'habitation basse densité
 -  Zone mixte
 -  Zone de constructions et d'installations d'intérêt public
 -  Zone de centre d'achat
 -  Zone industrielle et artisanale
 -  Zone d'extraction et de dépôt de matériaux
 -  Zone d'activités touristiques
 -  Zone camping
 -  Zone de détente et de loisirs
-
-  Périmètre VACo
 -  Périmètre fonctionnel
 -  Limite communale

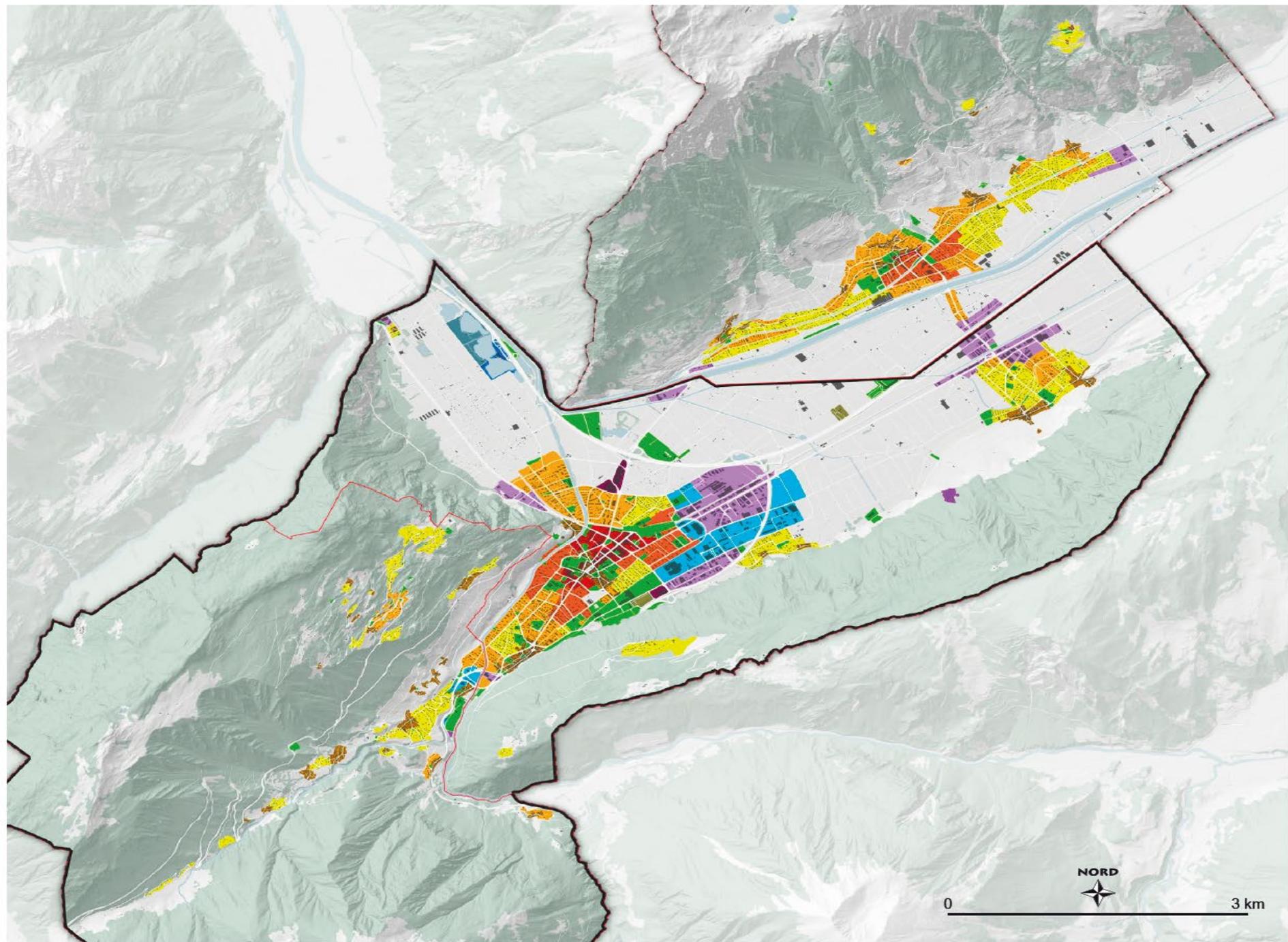
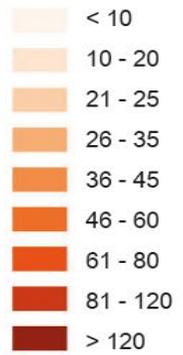


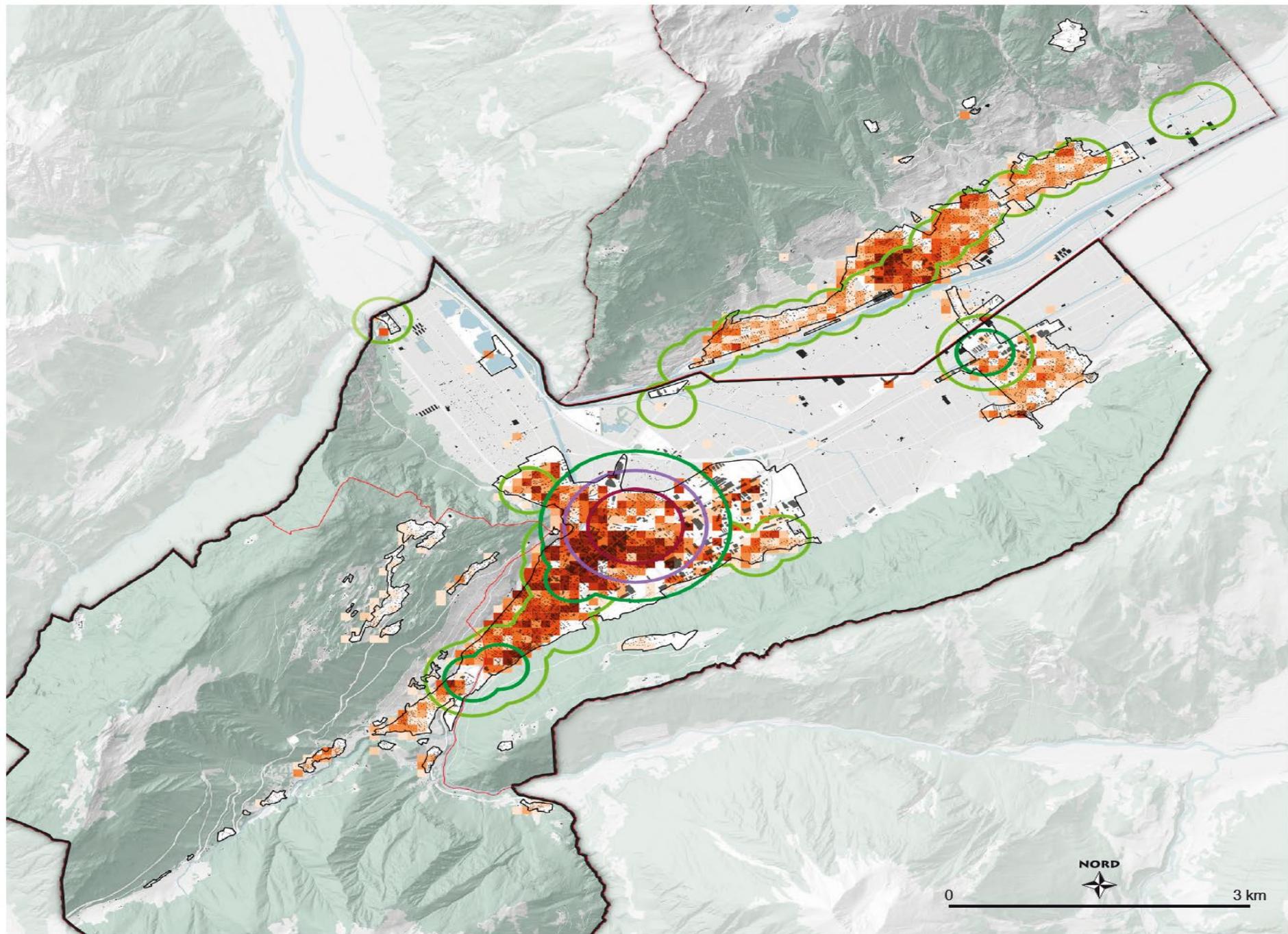
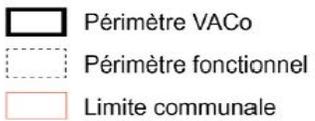
Figure 81 – Niveaux de desserte et des densités habitants/emplois

Desserte et MOCA N°5

Habitants et emplois (EPT) à l'hectare (2018)



Niveau de desserte TP

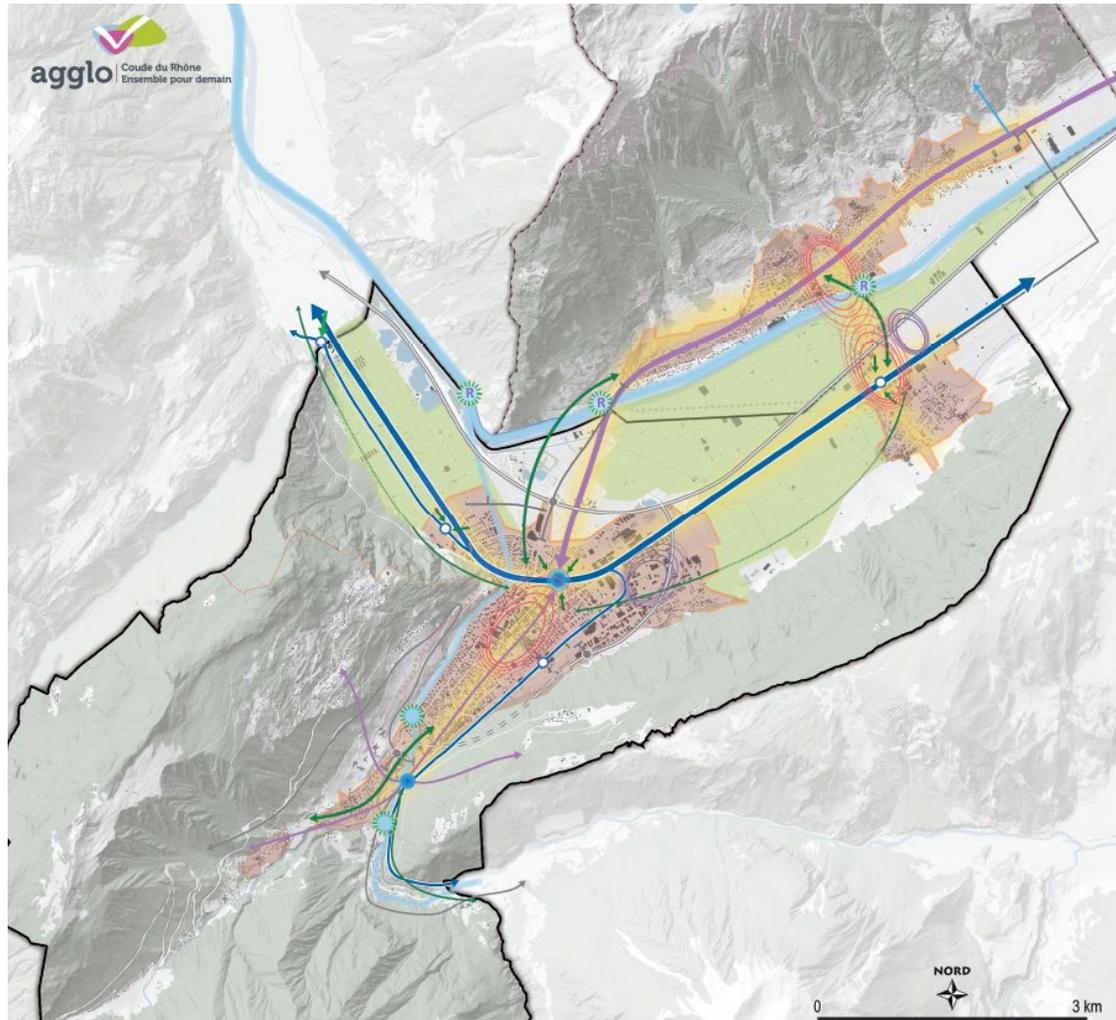


DÉFINIR

UNE VISION



3 | PA4 Coude du Rhône | Une vision à 15 ans



PROJET D'AGGLOMERATION «COUDE DU RHÔNE»

VISION

Légende :

Urbanisation :

- Délimitation de la zone à bâtir
- Densification stratégique des centralités
- Pôle d'activité principal de l'agglomération
- Pôle d'activité secondaire
- Armature urbaine - Axes structurants

Mobilité :

- Réseau autoroutier et jonction
- Réseau routier structurant
- Réseau ferroviaire structurant
- Desserte transports publics (routier/câble)
- Liaisons mobilité douce structurantes
- Accès mobilité douce aux cours d'eau
- Portes d'entrée au Rhône

Paysage :

- Cours d'eau structurants
- Zone agricole de plaine
- Gestion des franges urbaines
- Périmètre VACo
- Périmètre fonctionnel
- Limite communale

Infographie Citec / nomad 2020
V6, 23.06.2021

Figure 102 – Vision de l'agglomération Coude du Rhône



VISION

Légende :

Urbanisation :

-  Délimitation de la zone à bâtir
-  Densification stratégique des centralités
-  Pôle d'activité principal de l'agglomération
-  Pôle d'activité secondaire
-  Armature urbaine - Axes structurants

Mobilité :

-  Réseau autoroutier et jonction
-  Réseau routier structurant
-  Réseau ferroviaire structurant
-  Desserte transports publics (routier/câble)
-  Liaisons mobilité douce structurantes
-  Accès mobilité douce aux cours d'eau
-  Portes d'entrée au Rhône

Paysage :

-  Cours d'eau structurants
-  Zone agricole de plaine
-  Gestion des franges urbaines
-  Périmètre VACo
-  Périmètre fonctionnel
-  Limite communale

Infographie Citec / nomad 2020
 V6, 23.06.2021

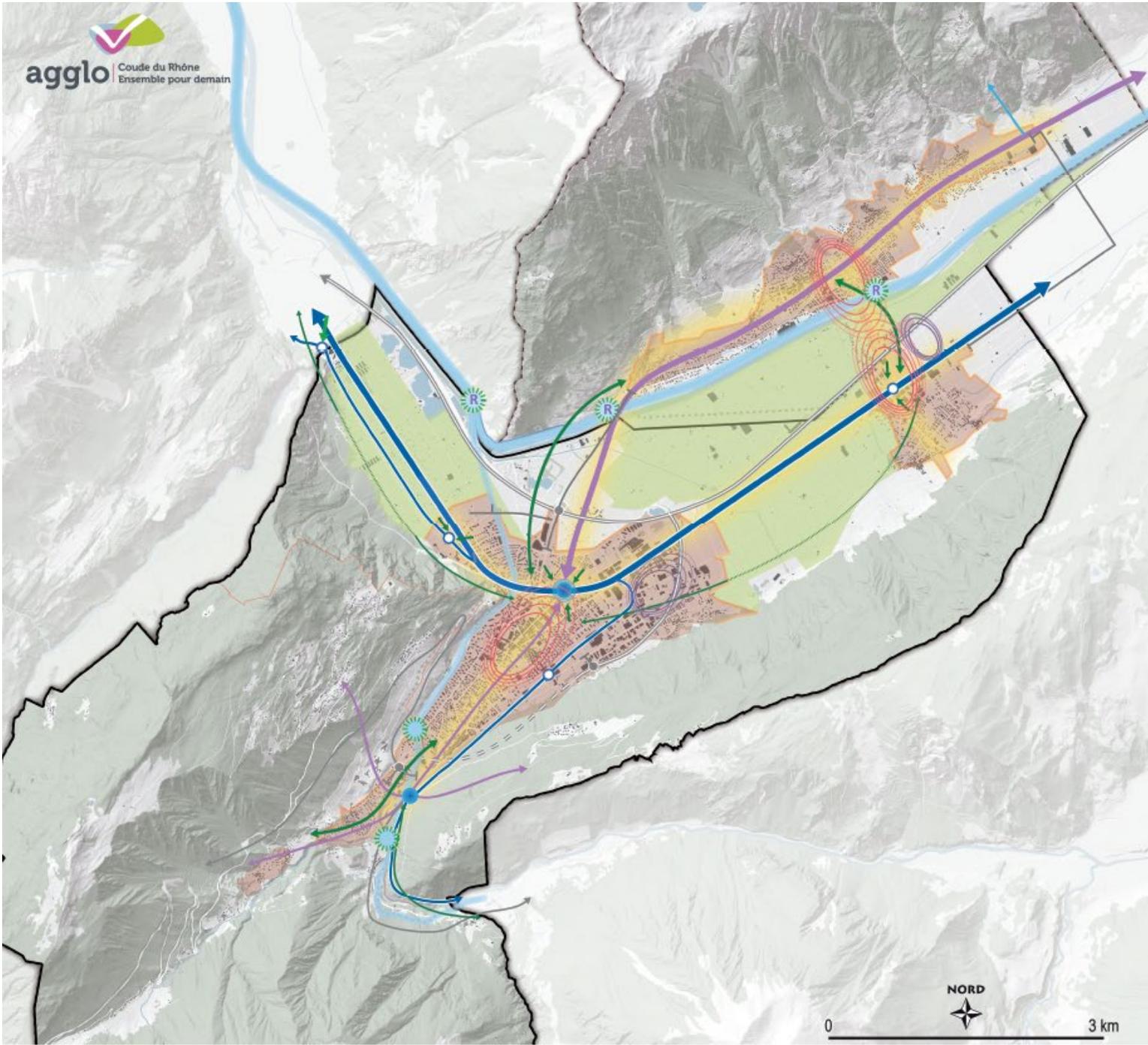
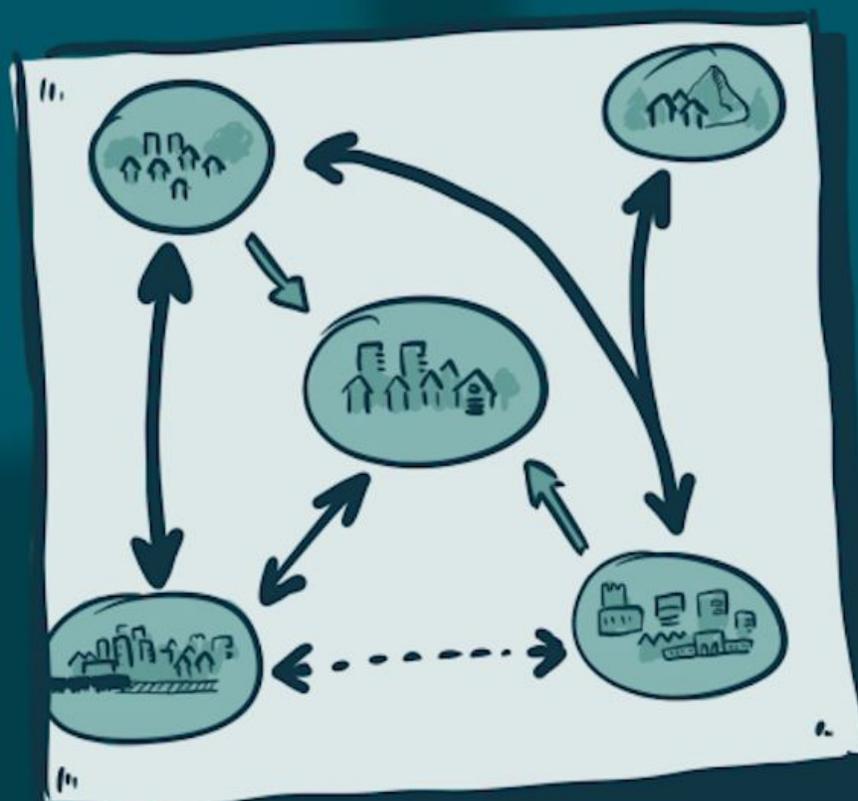


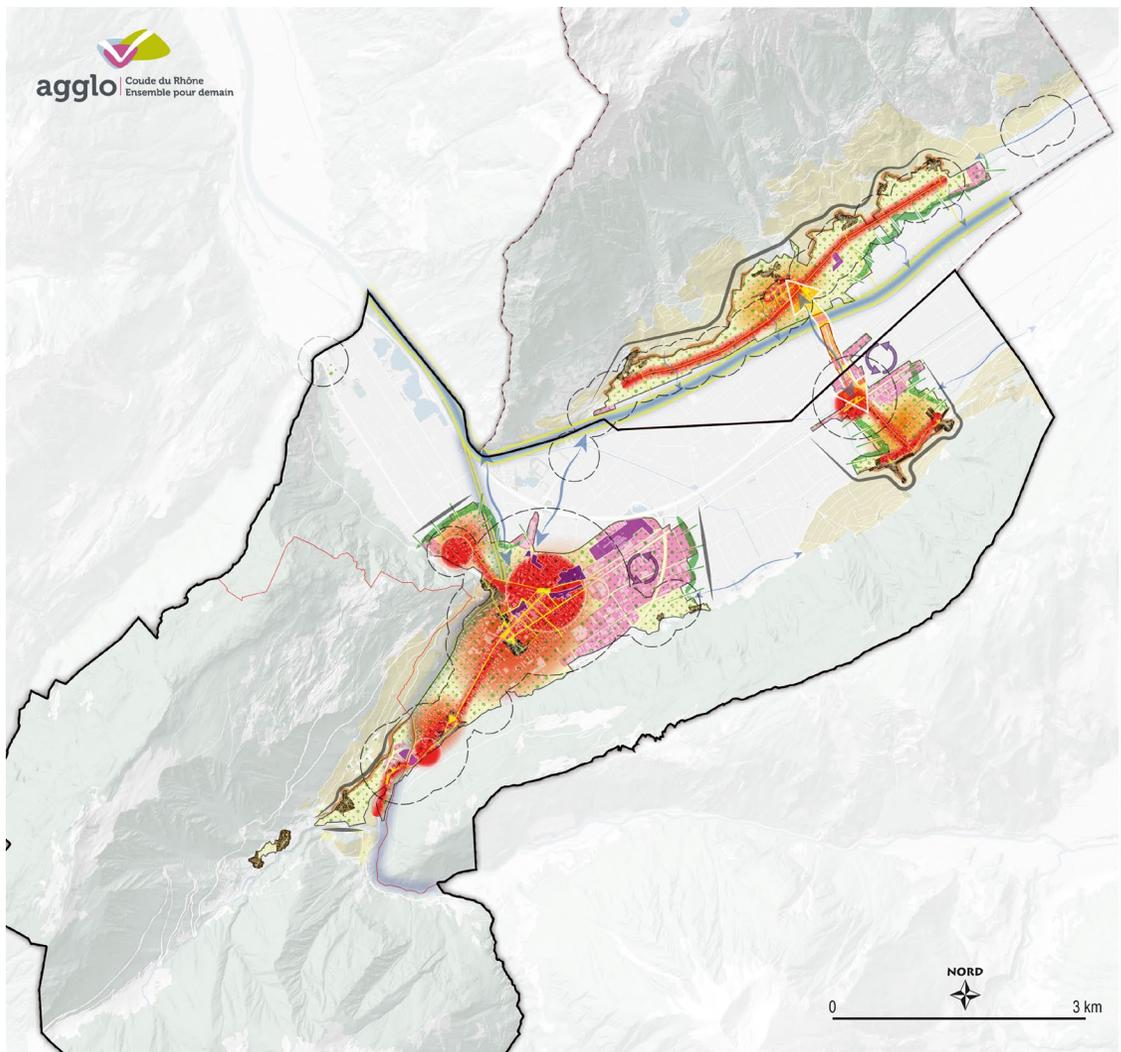
Figure 102 – Vision de l'agglomération Coude du Rhône

PROPOSER

DES STRATÉGIES



3 | PA4 Coude du Rhône | Stratégies sectorielles



Stratégie URBANISATION

- S.U.1 Densifier de manière coordonnée et réfléchie**
 - Secteur stratégique de densification principal / secondaire
 - Densification des axes forts et autour des interfaces de transports
 - Périmètre de densification centrale / périphérique
 - Densification douce des zones pavillonnaires
 - Protection du patrimoine bâti
- S.U.2 Exiger de hauts standards de qualité à toutes les échelles de développement**
 - Poursuivre le développement d'espaces publics de qualité et les mettre en réseau
 - Intégrer la nature en ville en veillant à la reconnecter aux structures paysagères de plaine
 - Instaurer une dynamique de qualité au sein des zones d'activités
- S.U.3 Favoriser les coordinations supracommunales notamment dans le renforcement de l'axe Charrat-Fully**
 - Axe Charrat-Fully comme lien entre les pôles secondaires
 - Gestion coordonnée des zones d'activités
- S.U.4 Traitement ciblé des franges urbaines**
 - Gestion des franges urbaines en fonction du contexte agricole
 - Zones viticoles
 - Gestion des franges urbaines en fonction du contexte viticole
 - Connexion du tissu bâti aux maillages verts et bleus
 - Renforcer les limites à l'urbanisation par le traitement qualitatif de la transition entre zone à bâtir et zone agricole / viticole
- Périmètre VACo
- Périmètre fonctionnel
- Limite communale

Infographie Citec / nomad 2021
V3, 11.03.2021

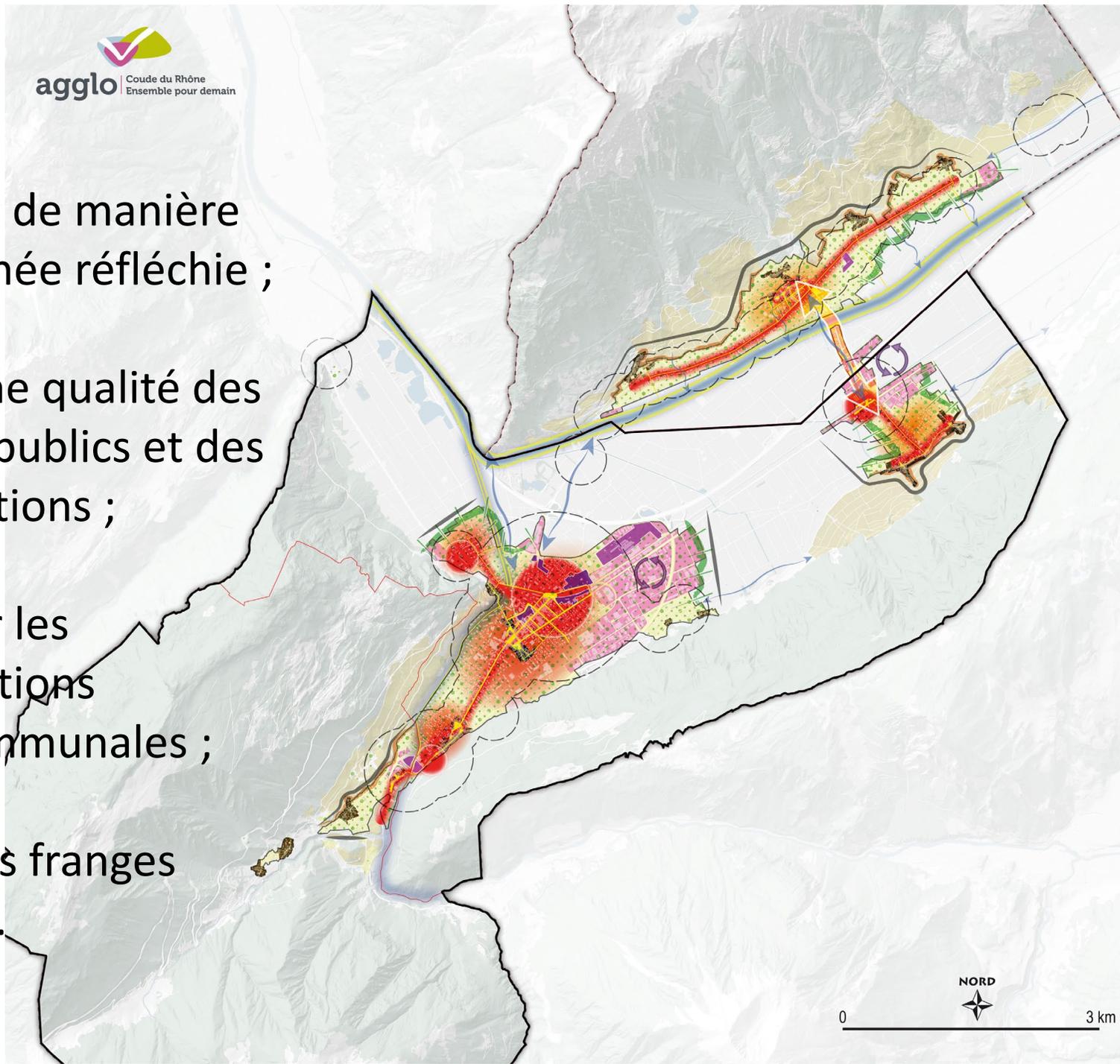


Densifier de manière coordonnée réfléchi ;

Exiger une qualité des espaces publics et des constructions ;

Favoriser les coordinations supracommunales ;

Traiter les franges urbaines.



Stratégie URBANISATION

S.U.1 Densifier de manière coordonnée et réfléchi

-  Secteur stratégique de densification principal / secondaire
-  Densification des axes forts et autour des interfaces de transports
-  Périmètre de densification centrale / périphérique
-  Densification douce des zones pavillonnaires
-  Protection du patrimoine bâti

S.U.2 Exiger de hauts standards de qualité à toutes les échelles de développement

-  Poursuivre le développement d'espaces publics de qualité et les mettre en réseau
-  Intégrer la nature en ville en veillant à la reconnecter aux structures paysagères de plaine
-  Instaurer une dynamique de qualité au sein des zones d'activités

S.U.3 Favoriser les coordinations supracommunales notamment dans le renforcement de l'axe Charrat-Fully

-  Axe Charrat-Fully comme lien entre les pôles secondaires
-  Gestion coordonnée des zones d'activités

S.U.4 Traitement ciblé des franges urbaines

-  Gestion des franges urbaines en fonction du contexte agricole
-  Zones viticoles
-  Gestion des franges urbaines en fonction du contexte viticole
-  Connexion du tissu bâti aux maillages verts et bleus
-  Renforcer les limites à l'urbanisation par le traitement qualitatif de la transition entre zone à bâtir et zone agricole / viticole

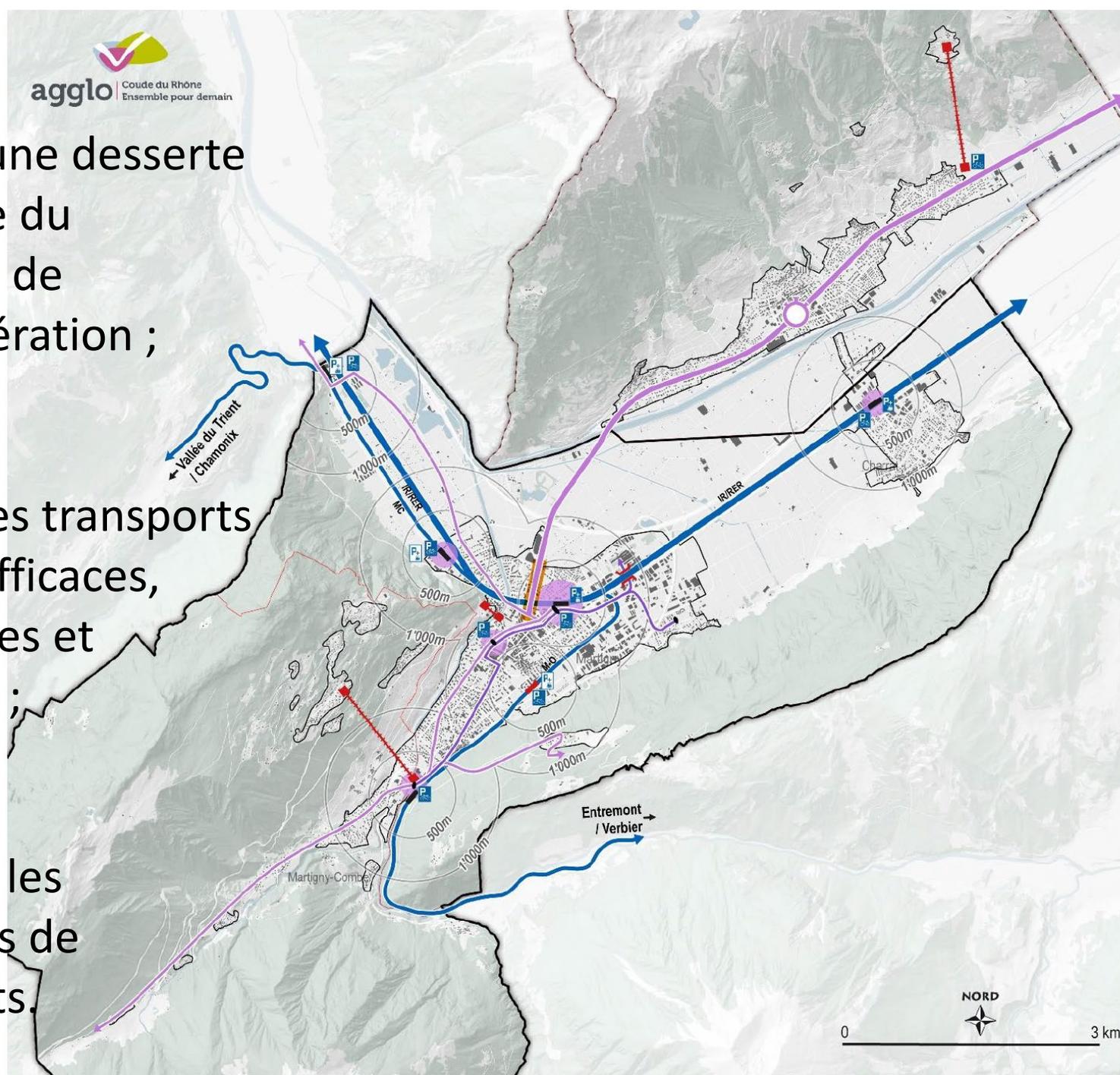
-  Périmètre VACo
-  Périmètre fonctionnel
-  Limite communale



Assurer une desserte complète du territoire de l'agglomération ;

Rendre les transports publics efficaces, accessibles et attractifs ;

Valoriser les interfaces de transports.



Stratégie MOBILITE Transports publics

S.TP.1 Assurer une desserte complète du territoire d'agglomération

- Réseau ferroviaire IR/RER / MC/MO
- Haute existante / nouvelle
- Réseau de bus d'agglomération (trafic régional / local)
- Liaison par câble projetée
- Franchissement adapté aux bus

S.TP.2 Rendre les transports publics plus efficaces, accessibles et attractifs

- Augmenter progressivement le niveau de service (cadences et amplitude horaire)
- P+Rail
- Stationnement vélo sécurisé
- Amélioration des conditions de circulation des bus

S.TP.3 Valoriser les interfaces de transports

- Traitement qualitatif des interfaces / hubs de transports
- Parking + desserte touristique

S.TP.4 Améliorer la qualité des services pour les usagers

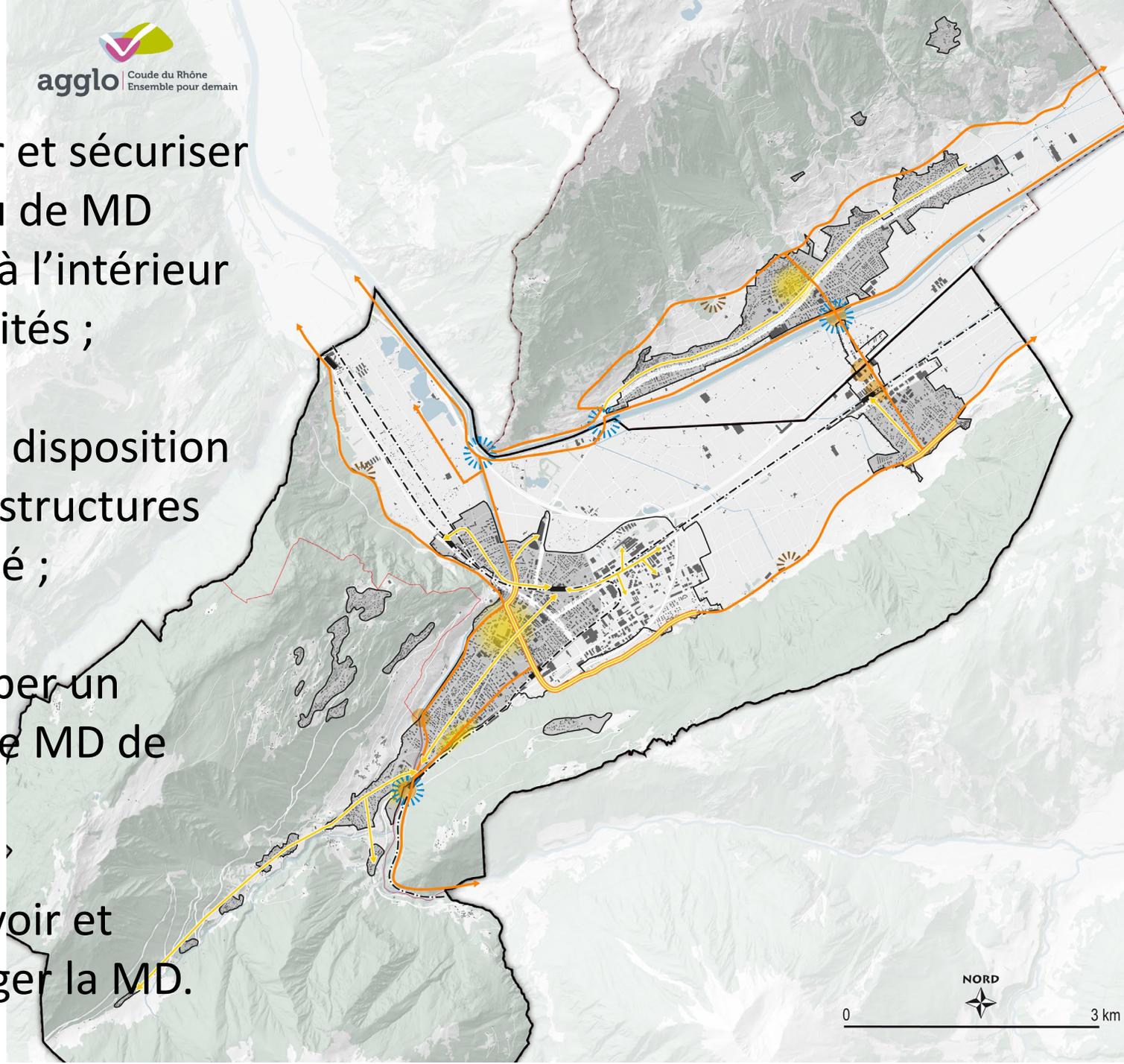
- Périmètre VACO
- Périmètre fonctionnel
- Limite communale

Densifier et sécuriser le réseau de MD entre et à l'intérieur des localités ;

Mettre à disposition des infrastructures de qualité ;

Développer un réseau de MD de loisirs ;

Promouvoir et encourager la MD.



Stratégie MOBILITE Mobilité douce - piéton

S.MD.1 Densifier qualitativement et sécuriser le réseau de mobilité douce entre les localités (vélo) et à l'intérieur des localités (piéton et vélo)

- Réseau piéton utilitaire (MDQ)
- Réseau mobilité douce en zone modérée
- Espace public de qualité
- Franchissement à créer/améliorer

S.MD.2 Mettre à disposition des usagers des infrastructures de qualité

S.MD.3 Développer un réseau de mobilité douce de loisirs à l'échelle de l'agglomération

- Réseau piéton de loisirs (MDL)
- ☀ Accès aux cours d'eau et aux rives
- ☀ Accès aux coteaux

S.MD.4 Promouvoir et encourager la mobilité douce par diverses actions et mesures

Remarque: les itinéraires représentés sur cette carte illustrent des lignes de désir.

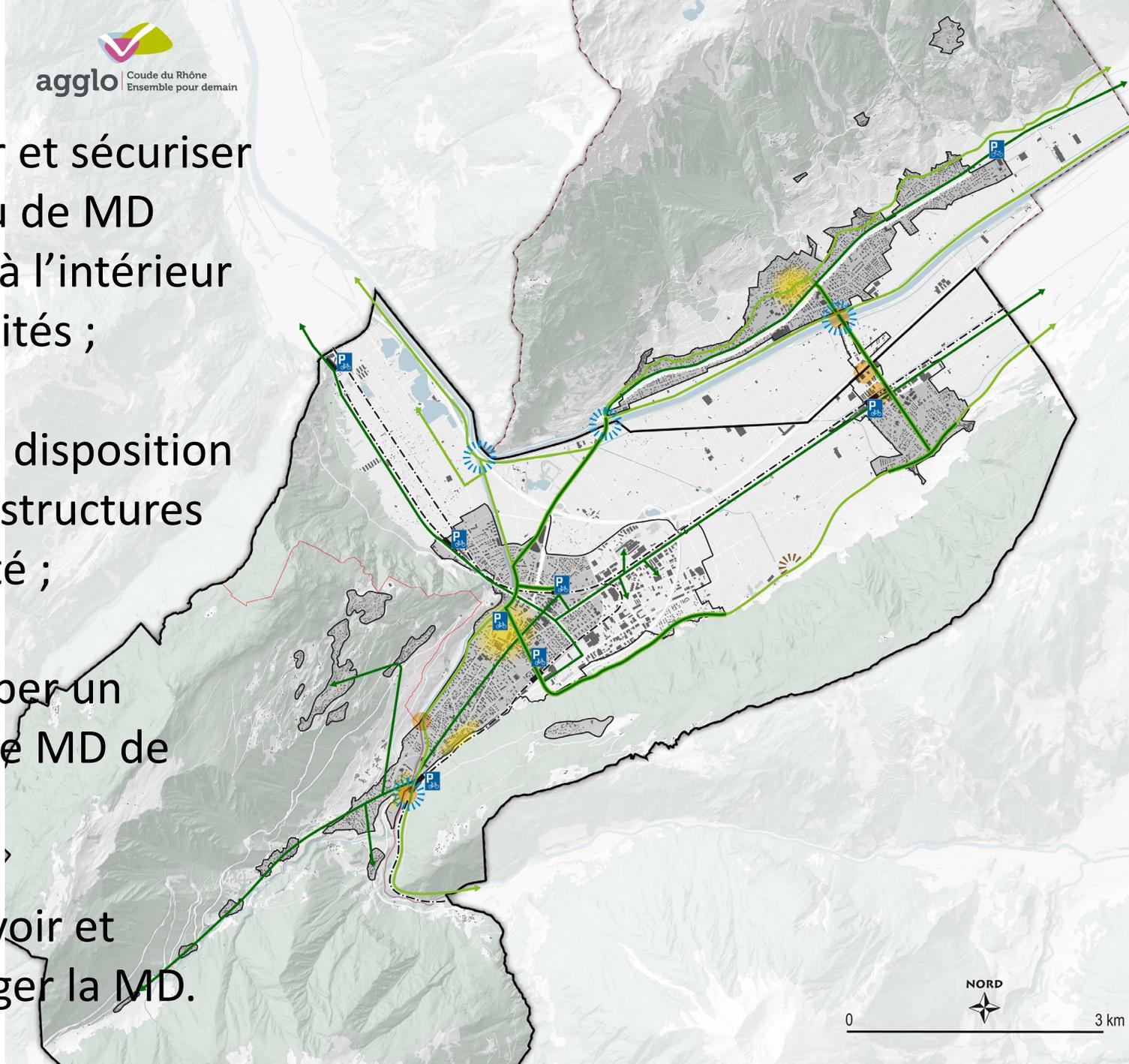
- ▭ Périmètre VACo
- - - Périmètre fonctionnel
- ▭ Limite communale

Densifier et sécuriser le réseau de MD entre et à l'intérieur des localités ;

Mettre à disposition des infrastructures de qualité ;

Développer un réseau de MD de loisirs ;

Promouvoir et encourager la MD.



Stratégie MOBILITE

Mobilité douce - vélo

S.MD.1 Densifier qualitativement et sécuriser le réseau de mobilité douce entre les localités (vélo) et à l'intérieur des localités (piéton et vélo)

-  Réseau cyclable utilitaire (MDQ)
-  Réseau mobilité douce en zone modérée
-  Espace public de qualité
-  Franchissement à créer/améliorer

S.MD.2 Mettre à disposition des usagers des infrastructures de qualité

-  Stationnement vélo sécurisé

S.MD.3 Développer un réseau de mobilité douce de loisirs à l'échelle de l'agglomération

-  Réseau cyclable de loisirs (MDL)
-  Accès aux cours d'eau et aux rives
-  Accès aux coteaux

S.MD.4 Promouvoir et encourager la mobilité douce par diverses actions et mesures

Remarque: les itinéraires représentés sur cette carte illustrent des lignes de désir.

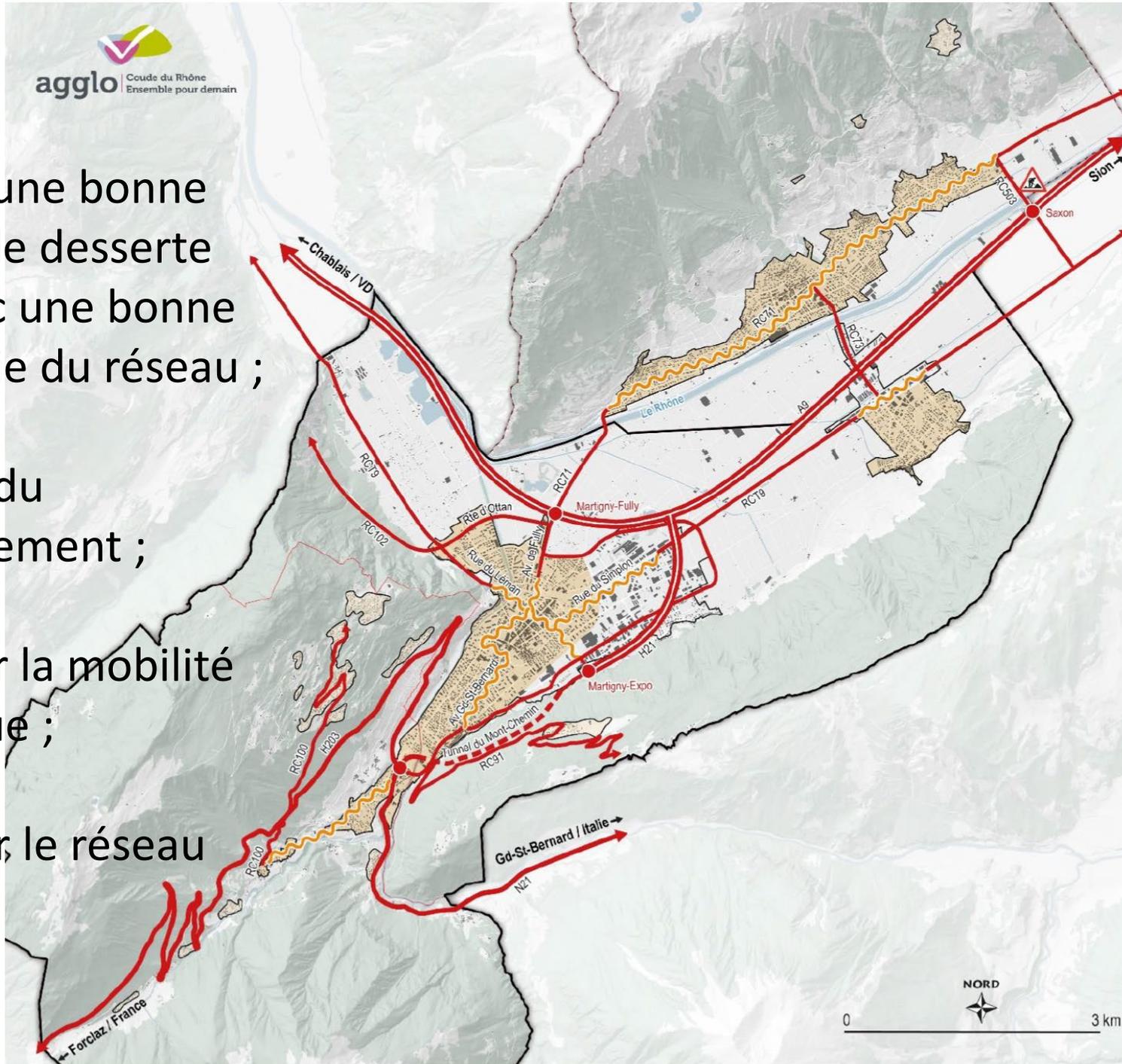
-  Périmètre VACo
-  Périmètre fonctionnel
-  Limite communale

Assurer une bonne qualité de desserte TIM avec une bonne hiérarchie du réseau ;

Gestion du stationnement ;

Favoriser la mobilité électrique ;

Sécuriser le réseau routier.



Stratégie MOBILITE

Transports individuels motorisés

S.TIM.1 Assurer une bonne qualité de desserte par une hiérarchie du réseau routier cohérente

-  Réseau autoroutier et jonction (transiter)
-  Réseau routier international (transiter)
-  Réseau routier principal hors traversée de village (transiter et relier)
-  Réseau routier principal en traversée de village (collecter)
-  Réseau modéré (zones 30 ou zones de rencontre)
-  Périmètre d'urbanisation

S.TIM.2 Gestion volontariste du stationnement

-  Parking-relais TIM + Bus
-  Parking de covoiturage
-  Concept de parking de captage autour des hypercentres

S.TIM.3 Favoriser la mobilité électrique

-  Réseau de bornes de recharges

S.TIM.4 Sécuriser le réseau routier

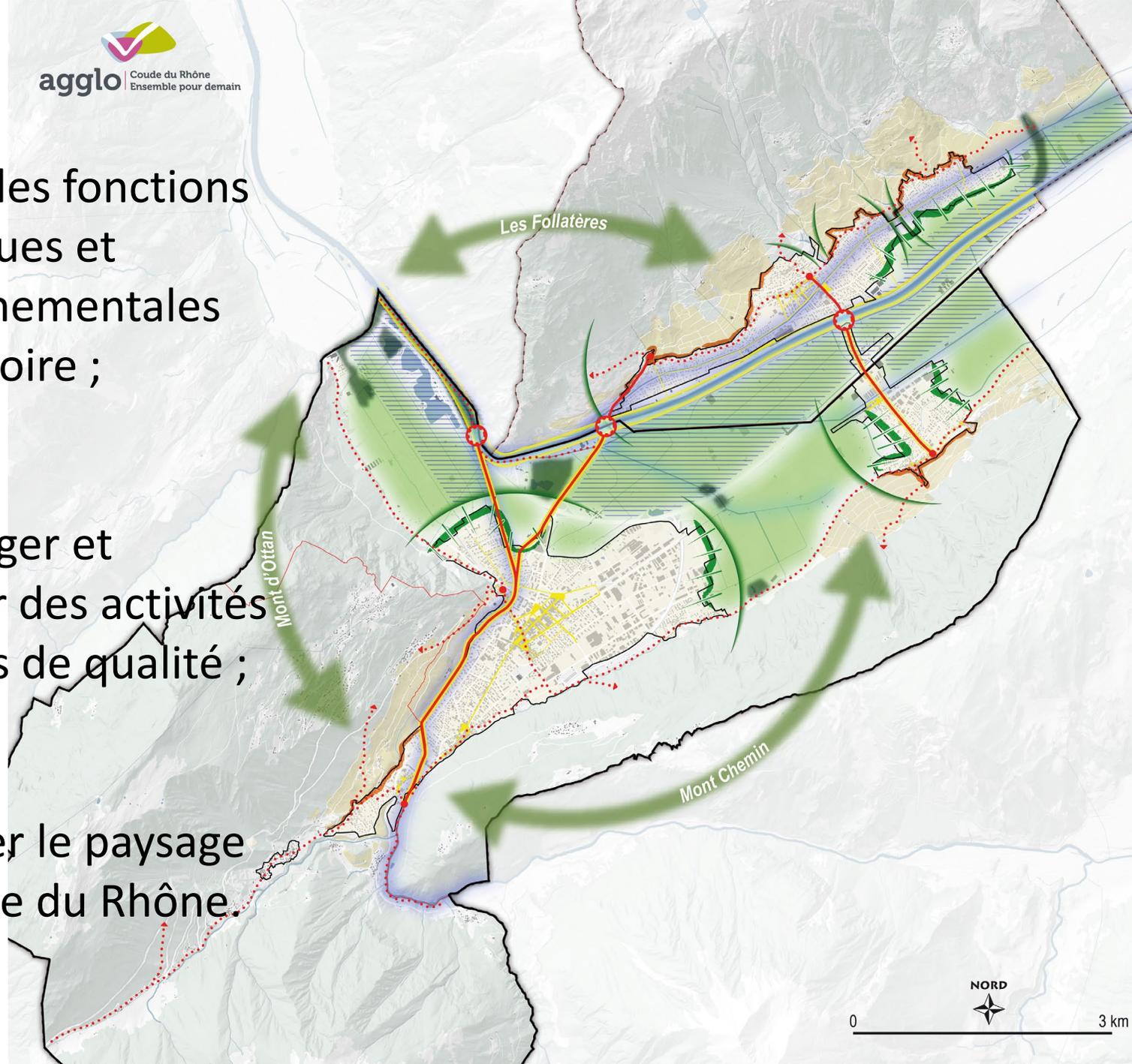
-  Assainissement des points noirs

-  Périmètre VACo
-  Périmètre fonctionnel
-  Limite communale

Assurer les fonctions biologiques et environnementales du territoire ;

Encourager et favoriser des activités agricoles de qualité ;

Préserver le paysage du Coude du Rhône.



Stratégie PAYSAGE

S.P.1 Assurer les fonctions biologiques et environnementales du territoire

-  Valorisation des réseaux hydrographiques
-  Revitalisation des noyaux et réseaux écologiques

S.P.2 Encourager et favoriser des activités agricoles de qualité

-  Coeur agricole à valoriser (contingent, conflits d'usages, agriculture biologique)
-  Franges urbaines diffuses aux abords des secteurs agricoles / viticoles
-  Zones viticoles
-  Gestion des franges urbaines en fonction du contexte viticole

S.P.3 Considérer le paysage comme entité unificatrice du Coude du Rhône et prendre les mesures pour le préserver

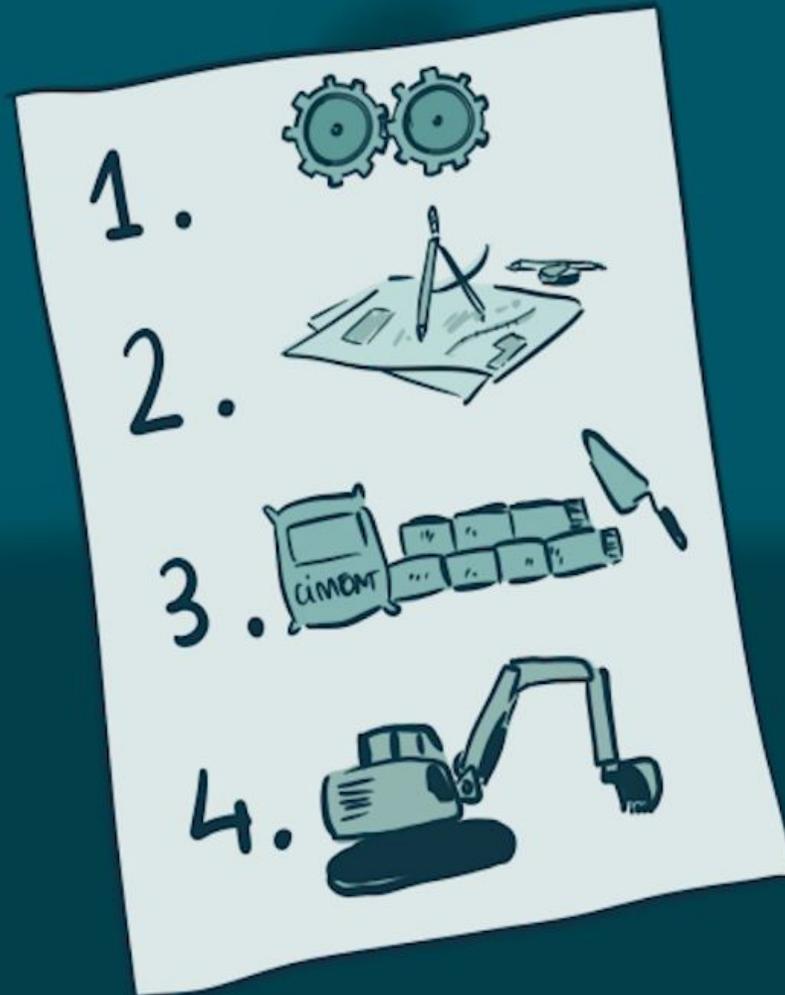
-  Ceinture paysagère de grande qualité à utiliser comme un atout
-  Assurer l'intégration de l'espace lié au Rhône dans un territoire élargi
-  Maintenir les césures paysagères structurantes
-  Tracés principaux vers le Rhône
-  Cheminements doux reliant les entités paysagères du Coude du Rhône
-  Poursuivre le développement d'espaces publics de qualité et les mettre en réseau

-  Périmètre VACo
-  Périmètre fonctionnel
-  Limite communale



LISTER/PRIORISER

LES MESURES À RÉALISER



▶ 3 | PA4 Coude du Rhône | Développement mesures

Concrètement



Travail en commun des Communes => INTELLIGENCE COLLECTIVE

Via des ateliers, des comités techniques + validation par des comités de pilotage



3 | PA4 Coude du Rhône | Mesures thématiques

Concrètement

Mesures par thématiques (urbanisation, mobilité, environnement, paysage, etc.)

Fiches décrivant chaque mesure identifiée

The screenshot shows a digital interface for a measure titled 'PM.4.2 Interface de la gare de Martigny'. It includes a breadcrumb trail: 'Mesures > Priorité A > Martigny > Plateformes multimodales'. The card is divided into several sections: 'État actuel' (Current state) describing the existing multimodal interchange; 'État attendu' (Expected state) detailing planned improvements like bicycle parking and bus-fer connections; 'Image(s)' showing a photograph of the current site; 'Plan Image(s)' showing a site plan; 'Calendrier' (Calendar) for 2024-2028 with 'Priorité A' status; 'Stratégie(s) concernée(s)' (Affected strategy) listing S.TP.2, S.TP.3, S.TP.4, and S.U.1; 'Documents' (Documents) including a PDF and a 'Fiche de mesure'; and 'Commune(s) concernée(s)' (Affected municipality) listing Martigny.

- Instance responsable (VS ou commune(s))
- Localisation ;
- Description (état actuel / état attendu) ;
- Stratégies ;
- Opportunité et utilité ;
- Estimation des coûts (infrastructures) ;
- Priorité (A, B, C) et calendrier de réalisation ;
- Etc.



▶ 3 | PA4 Coude du Rhône | Dépôt puis examen

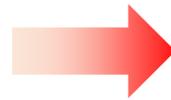


3 | PA4 Coude du Rhône | Réalisation des mesures



▶ 3 | PA4 CdR | PA2 VS Central – Av. Ritz, Sion

SION, REAMENAGEMENT DE L'AVENUE RITZ		R7
RESEAU ROUTIER / SION		
Instance(s) responsable(s) AggloSion Maître(s) d'ouvrage SRCE Valais	Commune(s) concernée(s) Sion Autre(s) instance(s) concernée(s) -	



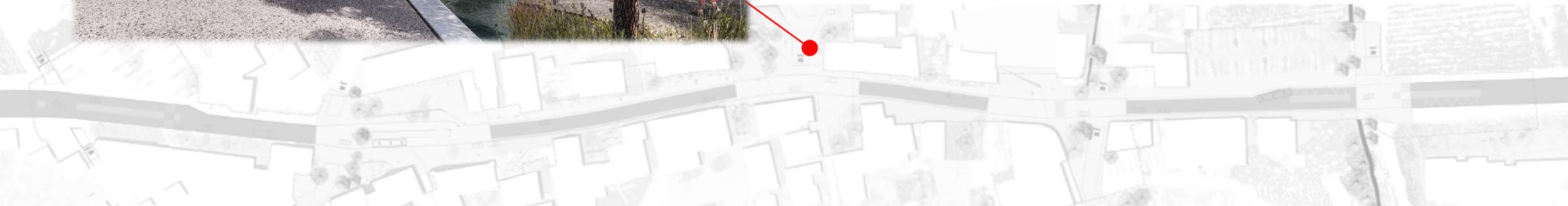
Projet PA2 (2011)

Subv. CH : ~600'000.-

Réalisation (2017)



▶ 3 | PA4 CdR | PA2 VS Central – Traversée de Vétroz

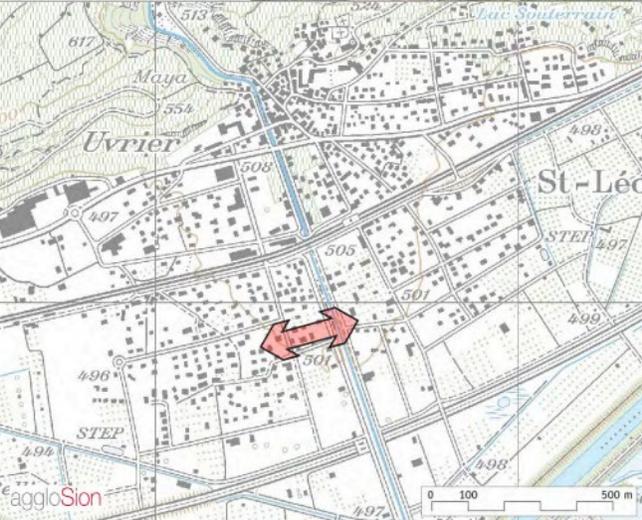


3 | PA4 CdR | PA2 VS Central – Passerelle Lienne

FRANCHISEMENT CYCLABLE DE LA LIENNE ENTRE SAINT-LEONARD ET UVRIER **MD8**
 MOBILITE DOUCE / SAINT-LEONARD, SION

Instance(s) responsable(s) AggloSion	Commune(s) concernée(s) Saint-Léonard, Sion
Maitre(s) d'ouvrage Saint-Léonard, Sion	Autre(s) instance(s) concernée(s)






Projet PA2 (2011)

Subv. CH : ~210'000.-

Réalisation (2020)



▶ 3 | PA4 Coude du Rhône



Rapport final à l'attention
de la Confédération
Septembre 2021



agglo | Coude du Rhône
Ensemble pour demain

MARTIGNY, MARTIGNY-COMBE, FULLY

PA4
PROJET D'AGGLOMÉRATION
4^{ÈME} GÉNÉRATION

agglo-coude-rhone.ch



▶ 4 | Mesures PA4

65 mesures au total pour les 3 communes



- ▶ 39 mesures dédiées à la mobilité ;
- ▶ Coûts des mesures mobilité près de 48 millions de francs ;
- ▶ Co-financement potentiel de la Confédération de plus de 16 millions de francs.



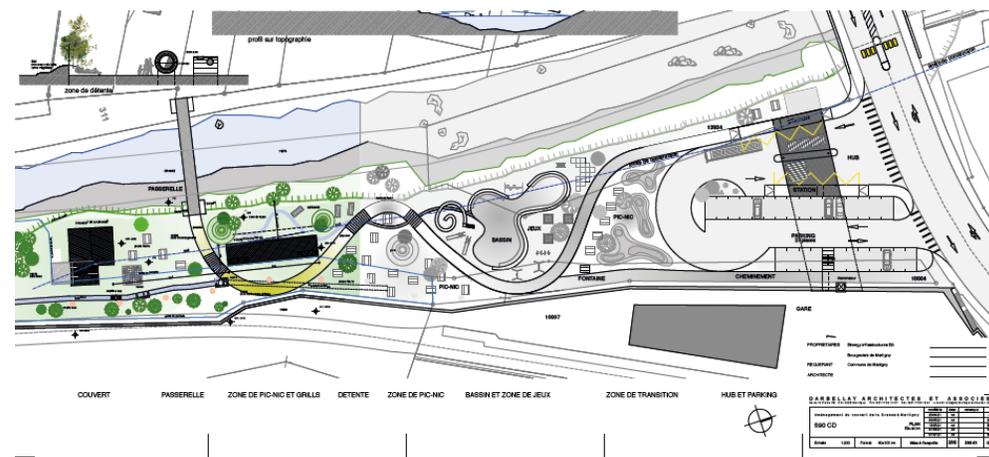
4 | Mesures PA4

Ex. 1 – Réaménagement des gares

- ▶ Gares de Martigny, Martigny-Expo, Les Fumeaux, Martigny-Croix et Charrat-Fully (> 11 mios)
- ▶ Objectifs :
 - ▶ améliorer les conditions cadres pour les voyageurs (espaces publics aux abords des gares, etc.) ;
 - ▶ Réaménager la place de la gare ;
 - ▶ Installer du stationnement vélo sécurisé pour les déplacements pendulaires ;
 - ▶ Valoriser l'arrêt existant et renforcer l'intermodalité (par ex. améliorer l'arrêt de bus en lien avec la gare, etc.) ;
 - ▶ Identifier le potentiel de densification autour de la gare ;
 - ▶ Etc.



Exemple de la gare de Sion
<https://www.dvarchitectes.ch/gare-postale>



Source : Darbellay Architectes et associés (2021)



► 4 | Mesures PA4

Ex. 2 – Améliorations des liaisons de mobilité douce

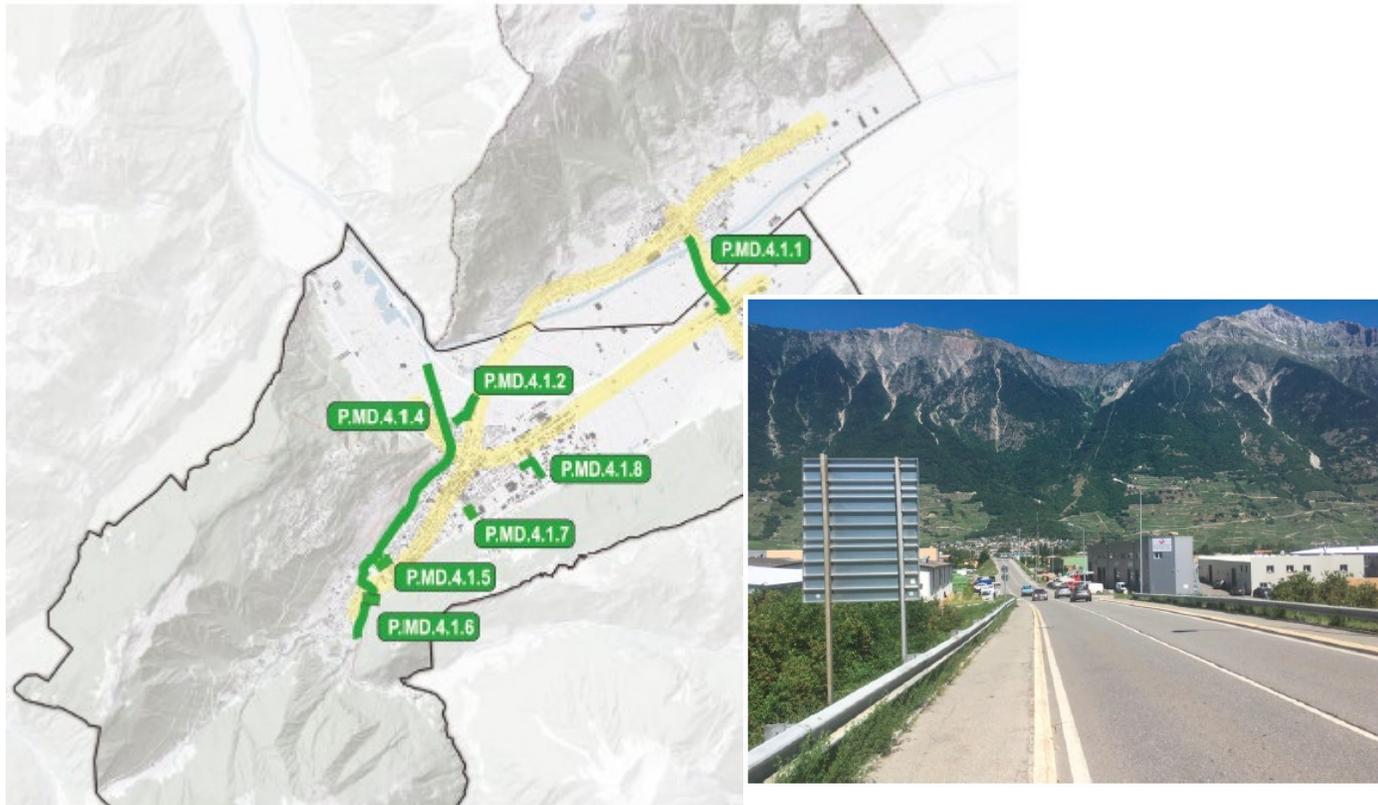


Figure 93 – Liaison actuelle pour relier Charrat à Fully et au Rhône, Citec, 2020

- Rhône – Martigny-Combe le long de la Dranse ;
- Fully-Martigny ;
- Charrat-Fully ;
- Martigny – Martigny-Combe via av. du Grand Saint-Bernard (requalification de rue) ;
- Passerelle mobilité douce entre Martigny et Martigny-Croix.
- Total >12 mios

- Objectifs :
 - Améliorer la sécurité si itinéraire existant ;
 - Créer un nouvel itinéraire ;
 - Etc.



► 4 | Mesures PA4

Ex. 3 – Equipement des arrêts de bus



- Améliorer la qualité d'accueil des voyageurs ;
- Installation d'abribus ;
- Bornes d'information voyageurs en temps réel ;
- 20 arrêts BUM à Martigny et **15 arrêts à Fully** TRV ligne 12.311



► 4 | Mesures PA4

Ex. 4 – Stationnement vélos à l'échelle de l'agglomération – P.MD.4.1.3



Figure 98 – Stationnement vélo à la gare de Charrat-Fully, Citec, 2020

- Selon les plans directeurs vélo communaux respectifs
- Environ 200 places vélo seront aménagées à l'échelle de l'agglomération



► 4 | Mesures PA4

Ex. 5 – Bornes recharge vélos à l'échelle de l'agglomération



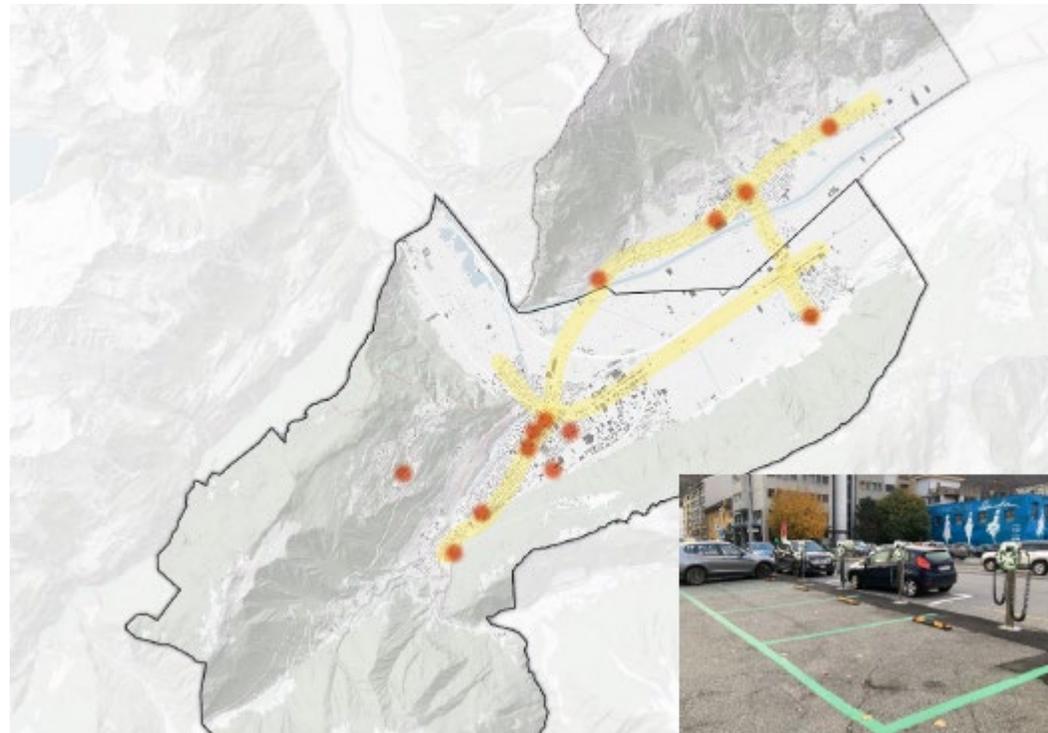
<https://blog.theark.ch/>

- Essor vélos électriques
- Faciliter la mobilité douce pour les déplacements sur les côteaux
- Stations de recharge pour vélos électriques aux emplacements stratégiques (gares, zones à forte concentration d'emplois, etc.)



► 4 | Mesures PA4

Ex. 6 – Bornes de recharge voitures

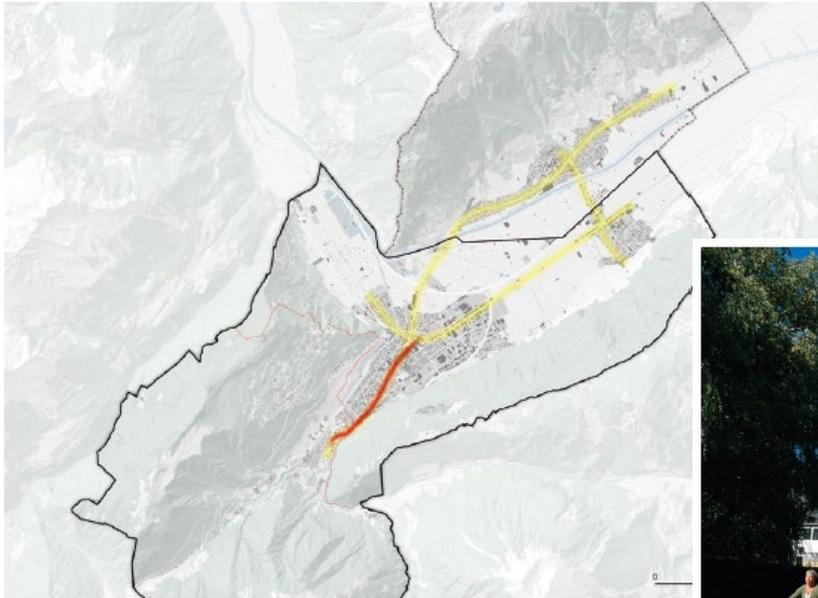


- Bornes de recharge sur des places de stationnement publiques
- Environ 20 bornes à l'échelle de l'agglomération



► 4 | Mesures de Martigny

Ex. 7 – Mobilité/Urbanisation : Sécurisation espace routier et requalification de rues



- Infrastructures routières :
 - Av. du Gd-St-Bernard ;
 - Axe Léman et Neuville ;
 - Axe contournement : liaison Ottan – Léman
 - Etc.

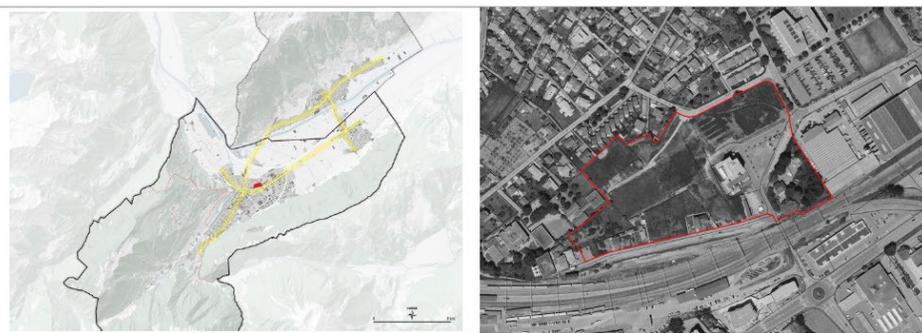
- Total : près de 20 millions



▶ 4 | Mesures de Martigny

Ex. 8 – Urbanisation : Identification de secteurs stratégiques

Plan de situation au 1 : 50'000



Plan selon état d'avancement



Source : Bureau Alpa, 2012

- ▶ Par exemple :
 - ▶ Secteur Prés-Magnin (Martigny) ;
 - ▶ Secteur Porte de la Dranse (Martigny et Martigny-Combe) ;
 - ▶ Secteur Prévent-Nord



► 4 | Mesures PA4

Aspects financiers

Coûts des mesures par entité et par horizon

	Coût priorité A	Coût priorité B	Coût total	
Confédération	0,00 CHF	0,00 CHF	0,00 CHF	
Canton	9 984 500,00 CHF	5 677 500,00 CHF	15 662 000,00 CHF	25%
Martigny	32 914 448,00 CHF	8 498 500,00 CHF	41 412 948,00 CHF	65%
Martigny-Combe	2 812 885,00 CHF	1 775 000,00 CHF	4 587 885,00 CHF	7%
Fully	2 121 667,00 CHF	0,00 CHF	2 121 667,00 CHF	3%
Total des mesures	47 833 500,00 CHF	15 951 000,00 CHF	63 784 500,00 CHF	100%
	75%	25%	100%	



RÉALISATION



**4
ANS**

PROJET



EXAMEN

► 5 | Conclusion | Une première étape...

- Le dépôt du PA ne constitue qu'une première étape... une étape importante pour :
 - **Construire une vision commune à l'échelle intercommunale et régionale ;**
 - **Intensifier les collaborations intercommunales ;**
 - **Concrétiser des mesures importantes : améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la région.**



► 5 | Conclusion et questions

Une 4^{ème} agglomération en Valais via le PA4...



agglo | Coude du Rhône
Ensemble pour demain



MERCI

DE VOTRE ATTENTION

Romain Fournier : r.fournier@arvr.ch



Centre de développement régional

► Centre du Parc, Rue Marconi 19
CH - 1920 Martigny

REGIONVALAISROMAND.CH [f](#) [t](#) [in](#)